

LE SAINT CURÉ D'ARS ET LE SACREMENT DE PÉNITENCE

PREMIÈRE PARTIE

Le Saint Curé d'Ars, Confesseur.

L'unique but de cette première partie est de montrer le «Patron des curés de l'Univers» dans l'exercice du ministère de la confession. Le portrait a-t-il été assez fouillé ? Le trouvera-t-on ressemblant ? Du moins croyons-nous en avoir esquissé les traits principaux.

Arrivé à Ars à une époque où de très nombreux témoins existaient encore de la pratique de notre Saint, soit en chaire, soit au confessionnal, nous avons recueilli avec une filiale piété ces vivants témoignages, nous les avons contrôlés les uns par les autres, et aussi par les sermons du Serviteur de Dieu : ils ne s'accordaient pas toujours assez bien avec les dépositions du procès. Et cependant impossible de mettre en doute les récits des contemporains, qui souvent s'accusaient eux-mêmes en nous les faisant. Nous en sommes venu à cette conviction :

1° que M. Vianney avait eu deux manières : l'une à l'égard de ses paroissiens, l'autre à l'égard des étrangers ;

2° qu'il avait un peu tempéré, dans les dernières années de sa vie, la sévérité à laquelle l'avait incliné jusque-là son éducation théologique.

Nous avons donc eu recours à une double source de renseignements: la tradition locale et le procès de béatification, et c'est en tenant compte de l'une et de l'autre, que nous avons rédigé les pages suivantes. La tradition locale nous peint le Curé d'Ars plus sévère ; les dépositions des témoins nous le représentent plus doux. Nous avons essayé de fondre ensemble ces deux nuances. Nous voulons espérer que notre humble travail sera de quelque utilité à plus d'un prêtre et surtout à plus d'un pasteur de paroisse.

§ I. SON ASSIDUITÉ AU CONFSSIONNAL.

Il serait difficile de dire à quel point le Curé d'Ars aimait les «pauvres pécheurs». Que faisait-il, les premières années, à genoux devant le Saint Sacrement, immobile, prosterné sur le pavé du sanctuaire, dès quatre heures du matin ? Il priait pour eux et s'offrait en sacrifice pour leur conversion. Ce fut, pendant plusieurs années, son occupation presque unique ; il y consacrait huit heures chaque jour. Il créa ainsi ce courant de grâces extraordinaires, «qui allaient les chercher et les amenaient à Ars comme malgré eux».

Le médiateur des pécheurs auprès de Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement donna donc naissance, en M. Vianney, au confesseur ; et celui-ci ne fut si prodigieux que parce qu'il tirait de celui-là sa puissance et sa grâce. Au moment où le pèlerinage commença à s'établir, M. Vianney se rendait à l'église vers deux ou trois heures du matin ; il sonnait lui-même l'angélus afin d'avertir les fidèles de sa présence et de leur annoncer qu'il se tenait à leur disposition ; jamais il ne les fit attendre ; c'est lui qui les attendait.

Plus tard, lorsque des centaines de pèlerins affluèrent chaque jour et que, ne pouvant suffire à la tâche, il dut, le soir venu, les laisser pour aller prendre quelques heures de repos, du moins descendait-il à l'église le plus tôt possible, à minuit, à une heure ! «Il faudrait bien, disait-il, que le bon Dieu me donnât la faculté qu'il a accordée à quelques saints, d'être à plusieurs endroits à la fois».

«Combien de temps passait-il au confessionnal dans une journée ? Environ quinze heures», dit Mlle Catherine, un des témoins les plus autorisés de sa vie. Que de souffrances il y endura ! «Elles étaient extrêmes». Il n'y allait «avant le jour» qu'au prix «d'un douloureux combat et qu'avec la plus grande répugnance. Vers les quatre heures du matin, le sommeil le gagnait ; pour y résister, la lutte était terrible... C'était une heure qu'il redoutait. D'autre part les mauvaises odeurs répandues dans sa petite chapelle étaient insupportables ; pendant l'été, la chaleur y était étouffante, l'air y manquait. Plus d'une fois il se sentit mal et faillit s'évanouir. Il demandait alors du vinaigre et le respirait. Néanmoins, dès que la foule diminuait, il paraissait triste et faisait des neuvaines pour qu'elle revint plus nombreuse. Après sa maladie de 1843, entrant à l'église pendant sa convalescence, il jetait des regards d'envie sur son confessionnal, on lui avait défendu l'exercice du ministère avant sa complète guérison. «Si j'avais un pied dans le ciel et qu'on m'invitât à revenir sur la terre pour travailler à la conversion des pécheurs, dit-il un jour en présence de plusieurs personnes, je reviendrais volontiers ; s'il fallait rester jusqu'à la fin du monde, me lever tous les jours à minuit et souffrir comme je souffre, oh ! de tout mon cœur j'accepterais».

§ II. - SON UNION A DIEU.

Le confesseur, au tribunal de la Pénitence, agit au nom du Souverain juge dont il est le délégué. Mais il n'exerce ses fonctions qu'au milieu des écueils. Il se revêtira donc de l'esprit de Notre-Seigneur afin de les éviter ; la douceur, la patience, la fermeté, le tiendront également éloigné de l'indulgence qui excuse tout, de la rigueur qui ne pardonne rien, des vivacités qui ferment les cœurs ; il demandera avec instance la grâce, les lumières surnaturelles, le discernement des esprits, nécessaires pour être un médecin qui approprie ses conseils aux besoins des âmes, un juge qui prononce des sentences équitables, un directeur éclairé qui ne conduise pas au fossé ceux qu'il a mission de faire marcher dans le droit chemin. Tout pénétré de l'onction de la charité, il s'efforcera de toucher les âmes, mais en évitant le zèle indiscret, les curiosités dangereuses, le sensualisme pieux, les décisions fausses ou précipitées. Or qui ne voit que de si graves obligations font un devoir au confesseur de se tenir étroitement uni à Dieu par la prière, la pureté d'intention, les oraisons jaculatoires, le fréquent recours au Père des lumières et à la Sagesse incréée ? Les rayons ne doivent-ils pas rester unis à leur foyer, le ruisseau à sa source, la fleur à sa tige ? Quand ils s'en séparent, ils tarissent ou meurent.

Aussi le ministère de notre Saint au tribunal de la Pénitence fut-il une continuelle oraison. C'est pourquoi les eaux de la grâce coulaient sans cesse de son cœur et de ses lèvres, le rayonnement de la Sagesse éternelle illuminait, par ses réponses, les âmes troublées, et sa vertu transcendante les embaumait de la bonne odeur de Jésus-Christ.

Avant d'entrer au confessionnal, notre Saint «implorait les lumières du Saint-Esprit et offrait au Père éternel, en récitant cinq Pater et cinq Ave pour la réconciliation des pauvres pécheurs, le sang et les mérites de Notre-Seigneur». Puis s'adressait à la Sainte Vierge, il lui disait : «Marie, ne me quittez pas un instant, soyez toujours à mes côtés». Assis au saint tribunal, il se représentait la Mère de Dieu à sa droite et l'ange gardien à sa gauche. Ayant constamment avec lui un grand reliquaire en argent qui renfermait plusieurs reliques de la Passion, il prenait ce reliquaire entre ses mains dans les moments pénibles et priait Notre-Seigneur avec ferveur et avec larmes. De temps en temps il fixait aussi ses regards sur la médaille miraculeuse suspendue à son confessionnal ou sur l'image de l'Ecce Homo, de saint Jean-Baptiste, de sainte Philomène, qu'il avait devant lui ; et tour à tour il demandait pour les pécheurs agenouillés à ses pieds des grâces de conversion parfaite, pour lui et pour les âmes dont il entendait les aveux, des grâces de charité, de force, de pureté. Il arrivait ainsi que les pénitents se retiraient très souvent tout émus ; «quelques-uns pleuraient tout haut et poussaient des cris» de douleur ou de joie.

Sa prière, on le voit, n'était guère interrompue ; elle augmentait plutôt en intensité à mesure que son ministère devenait plus ardu. Avait-il des réponses difficiles à faire, des problèmes de conscience embrouillés à résoudre, il réfléchissait parfois un instant, cherchant en Dieu seul la solution. Ses pénitents l'ont entendu s'entretenir de longs moments avec un mystérieux personnage dont la présence, ne se révélant qu'au saint Confesseur, était invisible pour tout autre : c'était l'heure de la prière plus affective, des communications divines plus abondantes. Quelquefois l'union de notre saint avec Dieu s'élevait jusqu'à l'extase ; on vit même un jour deux rayons de feu jaillir de son visage, et qui, au lieu de le montrer, l'éclipsaient par leur splendeur. Mais plus habituellement ses conseils et ses décisions sortaient de ses lèvres comme la flamme du foyer ; ils attestaient à leur manière la puissance et la continuité de son adhésion à l'Esprit de sagesse et de science.

En définitive, l'union de M. Vianney avec Dieu avait pour principe l'humilité qui se défie de soi. Elle le jetait entre les bras de sa divine Mère et par elle sur le cœur de Jésus crucifié. Là il se plongeait dans l'océan de l'amour, il se sentait inséparable du Christ et voyait tout en Lui. «Ses bons saints» l'aidaient aussi de leur crédit auprès du Maître et attisaient encore les flammes de sa charité.

§ III - SA SÉVÉRITÉ ET SA FERMETÉ.

La sévérité, dans les saints, a pour principe l'idéal qu'ils veulent atteindre et la parole du Maître qui a créé cet idéal : «Soyez parfaits comme mon Père céleste est parfait». L'artiste qui fouille le marbre et qui en veut faire sortir la vie, est sévère : il le frappe à coups de ciseau il le taille il le dépouille de cette forme grossière qui cache une âme ensevelie dans la matière ; il ne s'arrête que quand son marbre jubile, pleure ou adore. Ainsi font les saints : ils ont la noble, la sublime ambition de former, en eux et dans les autres, le Christ, d'en devenir la ressemblante image et de la faire resplendir dans toutes les âmes qu'ils touchent. Travail difficile, qui requiert de pénibles immolations, des retranchements douloureux, la haine de soi jusqu'à la mort. Ce travail, les saints s'y vouent sans défaillance. C'est pourquoi leur doctrine est sévère : elle est celle de l'Évangile qui est le code de la sainteté ; c'est pourquoi leur direction est rude, même quand elle revêt des formes suaves : ils font passer par «le chemin étroit qui conduit à la vie». Pour eux, point d'accommodement entre l'esprit chrétien et l'esprit du siècle, point de ces concessions, même légères et momentanées, faites à la triple concupiscent. L'Évangile dans toute son austérité, voilà leur unique règle. Ils font des efforts héroïques pour le suivre et pour «préparer au Seigneur un peuple parfait», qui le suive à leur exemple.

Cette seule explication suffirait amplement à justifier la sévérité de notre Saint. Il se montrait sans pitié dans la répression des veillées et des cabarets ; il avait, pour les parents et l'accomplissement de leurs obligations d'état, des exigences qui nous paraissent outrées ; le blasphème le mettait hors de lui, et il s'armait, pour en arrêter le cours, de toutes les sévérités du langage, de toutes les menaces des châtements divins ; une infraction, même accidentelle, à la loi du dimanche, amenait une protestation énergique et immédiate, et il entendait que les saints jours fussent sanctifiés dans sa paroisse comme dans une communauté religieuse fervente.

Sans doute «instruit par l'expérience» et l'étude de la théologie de saint Alphonse, guidé par des conseils autorisés et n'ayant plus, après la conversion de sa paroisse, de réformes à opérer, «il adoucissait cette sévérité et suivait une morale moins rigide» ; mais il resta toujours inexorable pour la correction d'un abus dès qu'il relevait la tête et pour bien d'autres cas particuliers de conscience.

Parmi les abus que le Saint Curé d'Ars trouva régnant dans sa paroisse, la danse fut assurément le plus général et le plus tenace : une longue habitude lui donnait une force de résistance terrible, et il avait, dans le tempérament du Dombiste, mou et sensuel, un terrain qui lui avait permis de jeter de profondes racines. Comment extirper un si grand mal, contre lequel sans doute avait échoué déjà le zèle des curés précédents ?

Le nouveau pasteur dut d'abord user de miséricorde, se fier aux promesses que lui faisaient les pénitents, les exhorter avec instance à ne point retourner à des amusements où ils perdaient leur âme, les éclairer sur les dangers qu'ils couraient, les mettre en face de leur salut à assurer même par de déchirants renoncements, selon le précepte du Maître : «Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le».

Cependant la fièvre de la danse persistait toujours aussi violente. Ses paroissiens dansaient tous les dimanches sur la place ou dans les cabarets, dans les communes voisines ou aux fêtes balladoires ; les vieillards eux-mêmes, «les lunettes sur le nez», refusaient de s'en priver.

Telle qu'elle se pratiquait, et vu les mœurs dissolues de l'époque, la danse lui paraissait une école de luxure et une occasion prochaine de péché mortel. Elle était l'ennemie de toute piété, même dans les âmes les mieux prévenues de la grâce, et y étouffait toute vertu en son germe.

L'intérêt général du troupeau confié à la garde de M. Vianney n'exigeait-il pas, non moins que le salut de telle âme plus particulièrement exposée à se perdre, la disparition d'un désordre si pernicieux ? Il le pensa, et dès lors résolut d'appliquer à la lettre les principes de la théologie morale sur les occasionnaires et les récidifs, avec une grande bonté, mais aussi avec un front d'airain que rien ne ferait reculer. Il refusa, en effet, l'absolution, même au temps pascal, à toutes les personnes qui avaient dansé, ne fût-ce qu'une fois dans le cours de l'année ; et tant qu'il «jugea probablement qu'elles retomberaient dans leur péché», il les écarta de la participation aux sacrements. Elles pouvaient venir se confesser, et, de fait, la plupart continuaient d'y venir ; il les encourageait, les exhortait à changer de vie, mais ne les absolvait pas. «Si vous ne vous corrigez, leur disait-il, vous êtes damnées !»

Cette pratique, on le conçoit, suscita bien des récriminations, on dit tout haut et de toutes manières que M. le Curé «n'était pas commode», on compara sa méthode à celle de ses confrères plus indulgents ; on le taxa de «scrupuleux, d'ingrat». Certaines personnes allèrent se confesser dans les paroisses voisines ; il leur répondit qu'elles allaient «chercher un passeport pour l'enfer». Elles l'accusèrent entre elles, disant : «il veut nous faire promettre des choses que nous ne pouvons pas tenir ; il voudrait que nous fussions des saints ; et cela n'est pas trop possible dans le monde. Il voudrait que nous ne missions jamais le pied à la danse, que nous ne fréquentassions jamais les cabarets et les jeux. S'il fallait faire tout cela, nous ne ferions jamais de Pâques...» Cependant «l'on ne peut pas dire que l'on ne retournera plus dans ces amusements, puisqu'on ne sait pas les occasions que l'on pourra rencontrer». A cette argumentation intéressée, il répliqua : «Le confesseur, trompé par votre beau langage, vous donne l'absolution et vous dit : «Soyez bien sages !» Et moi je vous dis que vous allez fouler le sang adorable de Jésus-Christ, que vous allez vendre votre Dieu comme Judas l'a vendu à ses bourreaux».

A cette méthode, que gagna le Curé d'Ars ? Beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles demeurèrent exclus des sacrements pendant des années entières... C'est vrai. Peut-on penser, peut-on dire que ce fut un mal ?... Autrement, ils les eussent reçus d'une manière au moins nulle sinon sacrilège ; ils eussent allié, comme cela ne se fait que trop communément, les pratiques de la vie chrétienne et les désordres du cœur ; la paroisse eut paru convertie sans l'être en réalité ; les pompes de Satan étant toujours en honneur, le Prince des ténèbres serait resté le vrai maître de la situation. Or le Curé d'Ars entendait que de son troupeau, Jésus-Christ fût roi sans conteste. Pour Lui, il mena une guerre de plus de vingt années, disputant pied à pied le terrain à l'ennemi, sacrifiant dans la bataille son repos et même transitoirement sa réputation, versant son sang à flots presque tous les jours, s'exténuant de fatigues et de jeûnes. La victoire fut enfin, complète, définitive ; la piété et la vertu purent fleurir à leur aise sur cette terre purifiée et conquise à son unique Maître, et aujourd'hui encore nous continuons d'en goûter les fruits.

Du reste, disons-le en passant, ce ne fut pas seulement à l'égard des danses que parut la fermeté du Curé d'Ars. «Le pécheur qui ne se rendait pas à ses tendres monitions, a déposé son vicaire, le trouvait inflexible à maintenir les règles» et se heurtait à une barrière infrangible.

La conduite de notre Saint avec les pèlerins ne ressemble pas d'ordinaire à celle qu'il tenait à l'égard de ses paroissiens. «On me reproche, disait-il, de n'être pas assez sévère pour les pénitences que je donne au confessionnal, d'absoudre trop facilement les étrangers. Mais, vraiment, puis-je être sévère pour des gens qui viennent de si loin, qui font tant de dépenses, de sacrifices, qui souvent sont obligés de se cacher pour venir ici ?» L'éloignement, en effet la difficulté de revenir, l'impossibilité d'un long séjour, les dispositions que révélait généralement l'effort accompli pour s'adresser à un confesseur extraordinaire, étaient des raisons qui permettaient à M. Vianney d'être indulgent et de se contenter de simples promesses. Cependant quand il rencontrait des âmes captives d'une passion ou d'une habitude invétérées et qu'une grâce particulière n'avait pas touchées, il les retenait à Ars, les obligeait à suivre tous les exercices de piété qui s'y faisaient, à se purifier par les œuvres de la pénitence, à se confesser plusieurs fois, à prier.

C'est, par exemple, une religieuse dont le salut est exposé : il la garde trois jours pour fortifier ses bonnes résolutions et la protéger contre la tentation.

C'est une jeune fille de quinze ans, lancée déjà dans les fêtes mondaines et qui a la fièvre de la danse : il la confesse cinq jours consécutifs et ne l'absout que la cinquième fois, après que sa conversion est assurée.

C'est un incroyant venu à Ars, pour demander sa guérison. Il y reçoit la grâce d'une mort de prédestiné, en se confessant huit jours de suite, etc., etc.

§ IV. - SA BONTÉ

M. Vianney, disent ses paroissiens, «était sévère, mais très bon». Ce sont deux traits essentiels à la physionomie des saints.

La bonté est le don de soi par amour et dans l'amour.

Comme le Curé d'Ars se donna volontiers !

Comme il aima les âmes !

Ses séances de confessionnal, qui commençaient à une heure du matin et ne finissaient qu'à la nuit, le proclament bien haut ; les pénitents qui l'entendirent le pourraient proclamer plus éloquemment encore.

«Ceux qui avaient le bonheur de s'adresser à lui pour la confession, dit la comtesse des Garets, étaient profondément touchés des paroles que le bon Curé leur disait. Il avait alors de ces mots qui demeurent à jamais gravés dans l'âme. Il rappelait surtout l'amour de Dieu, son immense miséricorde, la grandeur du péché, le malheur des pécheurs ; il encourageait, il consolait, et l'on se sentait capable, en le quittant, de porter sa croix».

Au confessionnal, ont déposé d'autres témoins, il ne cessait d'exhorter les fidèles à aimer Dieu, et le peu qu'il leur disait les impressionnait vivement ; son amour de Dieu lui faisait obtenir de merveilleux résultats. Quelques paroles sorties de sa bouche suffisaient à inspirer l'horreur du péché et à embraser les âmes de charité ; on sortait du confessionnal tout transformé et souvent l'on ne pouvait s'empêcher de s'écrier :

«Quel prêtre !» Aucun autre ne produisait la même impression.

«Sa parole brûlante comme le feu était «douce comme le miel».

«M. le Curé, vous vous trompez, je ne suis pas du tout venu ici pour me confesser.

- Je le sais, je le sais, mais je sais de même que vous ne sortirez pas d'ici sans vous être confessé.

- Mais je ne suis pas prêt.

- Je vous aiderai.

- Mais je ne veux pas me confesser.

- Allons !... Au nom du Père...».

Et le pauvre pécheur, subjugué par cette simple et pressante invitation, tombait à genoux en traçant sur son front et sur sa poitrine le signe de la croix. Au milieu d'un vide immense, il avait perçu une voix qui éclairait sa conscience, qui en déroulait successivement les replis les plus intimes, qui le troublait parce qu'elle le connaissait mieux que lui-même, qui le consolait et faisait couler des larmes d'attendrissement et de repentir.

Sa parole était souvent empreinte d'une paternelle tendresse : «Ma petite, ma pauvre petite» étaient des locutions assez ordinaires sur ses lèvres quand il parlait à ses pénitentes. Elles traduisaient un sentiment de commisération et d'affectueux intérêt.

Sa parole devenait caressante s'il se trouvait en présence d'une âme pure qui avait besoin de lumière et d'encouragement

«Ma bonne petite enfant, vous aviez un bien grand désir de me voir et, vous êtes venue de bien loin».

«Ma bonne petite enfant, vous avez bien souffert dans la place que vous venez de quitter ; je sais tout... Le bon Dieu veut que vous restiez dans le monde, il faut faire Sa volonté avant tout. Vous avez une mère, ma bonne petite fille, il faut vous en aller auprès d'elle, le bon Dieu l'exige de vous, c'est là votre mission».

«Vous avez une bien grande confiance en Dieu, ma chère enfant, Il vous éprouvera beaucoup, vous serez persécutée, mais courage ! Priez avec ferveur la Sainte Vierge, elle est votre mère ; priez beaucoup sainte Philomène et saint Jean ; c'est par leur intercession que j'ai obtenu de grandes grâces. Priez-les beaucoup. A votre sortie, je vous donnerai quelques petits souvenirs que vous porterez sur vous».

«Aimez bien Jésus, aimez-le beaucoup. Je vais célébrer tout à l'heure la sainte messe, à laquelle vous communierez. Je vais prier pour vous, et tant qu'il plaira au bon Dieu de me laisser sur la terre, je prierai tous les jours pour vous, et lorsqu'il m'appellera à Lui je ne vous oublierai pas, je prierai encore».

M. Vianney se donnait tout à chacun, et il n'était pas un de ses pénitents qui ne se pût croire l'objet d'une sollicitude spéciale. Mais sa direction n'avait rien d'humain : il habitait les hauteurs et n'en descendait jamais. Il voyait en Dieu les âmes et les maux qui les ravaageaient, et il recevait de Dieu les remèdes propres à les guérir et à les reconforter : le ton si suave de sa voix, son ineffable sourire, son regard humide de larmes, ses expressions tour à tour si enflammées et si tendres, sa bonté extrême, étaient les formes variées et sensibles de la divine charité qui embrasait son cœur. Dieu et les âmes ! Dieu seul dans les âmes ! Les âmes pour Dieu seul ! S'il en rencontrait une qui, au lieu d'aller à Dieu «droit comme un boulet de canon», fit un circuit offensant pour la Majesté divine en paraissant établir un partage entre la créature et le Créateur, il lui imposait les sacrifices les plus humiliants et redressait rudement son allure.

«Il était particulièrement sec et austère» dit M. Monnin, avec M^{lle} Pignault, celle de ses pénitentes qui lui avait voué le plus d'attachement et de fidélité. Il la menait par des voies extrêmement dures, ne laissant échapper aucune occasion de rompre sa volonté, de la mortifier, de l'exercer à la pratique du renoncement dans les grandes comme dans les petites choses, jusque-là qu'il lui interdisait d'assister à ses catéchismes, et qu'on l'a vu, un beau jour de Jeudi-Saint, la consigner dans l'église à une place d'où elle ne pouvait apercevoir ni les décorations du reposoir, ni l'éclat des cierges, ni la splendeur des ornements, ni, ce qui lui était bien plus sensible, la divine hostie».

«Tout en supportant avec une très grande patience et une suavité d'âme incomparable les défauts, les scrupules et les bizarreries de personnes qui s'adressaient habituellement à lui, il ne leur permettait pas ces entretiens prolongés, ces recours fréquents et inutiles, ni aucune de ces recherches qui peuvent nourrir l'amour-propre et amuser la vanité».

Le saint était bon pour tout le monde. Mais il avait une prédilection marquée pour les prêtres, les religieux et les pécheurs.

Les prêtres ! Il les accueillait avec respect et déférence, et, au moindre signe, laissait tout pour les entendre. Il les éclairait dans leurs doutes, les consolait dans leurs insuccès, relevait leur courage et les engageait sans cesse à s'appuyer, au milieu des difficultés de leur tâche, sur les motifs et les moyens surnaturels. Craignait-il de les avoir offensés par une réflexion piquante et humoristique, il leur en faisait humblement ses excuses ; pensait-il pouvoir leur rendre quelque service et alléger ainsi une indisposition passagère, volontiers il eût assumé sur lui leur propre travail ; devant eux il multipliait l'aveu «de son ignorance, de sa gourmandise et de son hypocrisie» et se mettait sincèrement aux pieds de tous. «Si je rencontrais, un ange et un prêtre, disait-il, je saluerais le prêtre avant de saluer l'ange. Celui-ci est l'ami de Dieu, mais le prêtre tient sa place». Et quand ce prêtre était un curé, son respect et sa sympathie se doublaient d'une sorte d'admiration pour la haute mission qu'il avait à remplir, de pitié pour les responsabilités qui pesaient sur lui.

Les religieux ! N'étaient-ils pas, comme lui, épris d'amour pour la pauvreté, et la croix de Jésus ? Ne gravissaient-ils pas avec le même cœur que lui, sinon du même pas, la montagne de la perfection ? Ils étaient ses frères et ses sœurs. Quand il s'en présentait à son saint tribunal, il avait pour eux une condescendance qui ne savait rien refuser et il versait dans leur cœur l'abondance des consolations célestes.

Sœur Marie de Jésus avait l'âme tout angoissée ; le saint la confessa.

«Ma petite, votre âme est donc toujours en danger !

-O mon Père, promettez-moi de prier pour moi jusqu'à ce que je sois au ciel.

- C'est bien grand, ce que vous me demandez là...

- Promettez-le-moi, mon Père». Le saint Curé avait les mains jointes ; les yeux extasiés, il pria.

«Je vous le promets», dit-il enfin.

Sœur Marie-Gonzague était menacée de graves infirmités. Elle fit une confession de neuf ans, et, après l'absolution, le Bienheureux lui dit : «Oh ! Mon enfant, bénissez le bon Dieu ! Que vous êtes heureuse ! Vous êtes pure ! Résignez-vous à la volonté du bon Dieu, la souffrance mène au ciel.

- Mais, mon Père, lui dit-elle, je suis toute jeune et déjà incapable de me rendre utile». Et elle pleurait.

- Mon enfant, vous ne serez pas inutile ; vous irez en Corse et vous y travaillerez. Ne vous êtes-vous pas offerte en sacrifice à Notre-Seigneur pour le salut de vos parents ?

«Elle se rappela alors qu'un jour, pleurant sur l'état actuel de son père et de sa mère, qui étaient protestants, elle s'offrit à Notre-Seigneur pour qu'ils ne mourussent pas hors de l'Église catholique. Elle l'avait oublié, et personne au monde n'avait reçu cette confiance. Elle était de plus en plus étonnée et comme hors d'elle-même. Elle sanglotait, mais que ces larmes étaient douces ! Elle se voyait environnée d'une lumière céleste et elle entendit ces consolantes paroles : «Mon enfant, vous aimerez bien le bon Dieu avant de mourir». Une joie profonde, la paix, la résignation envahirent dès ce moment l'âme de Sœur Marie-Gonzague et y demeurèrent toujours.

Les pénitents ont une place de choix dans l'Église, parce qu'ils en ont une dans le cœur de Dieu. N'est-il pas écrit qu'il y a plus de joie au ciel de la conversion d'un seul pécheur que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes ? A l'exemple du bon Pasteur, le saint accordait souvent ses préférences aux brebis égarées et, en ramenait-il une au bercail, sa joie était indicible.

«Il savait exciter leur confiance par la considération des miséricordes de Dieu et des mérites infinis de Jésus-Christ ; réveiller en leur cœur des sentiments de contrition, en leur montrant la laideur du péché et les terribles châtements qui attendent après cette vie les âmes impénitentes, et en pleurant sur leurs fautes».

Avec quel soin et quel tact surnaturels il faisait l'examen de conscience des pauvres pécheurs ! Le démon s'en plaignit un jour par la bouche d'une possédée.

Avec quelle ardeur il poursuivait leur conversion ! Il y employait les flagellations sanglantes, les larmes et les supplications les plus persuasives. «Que tu me fais souffrir ! lui dit un autre jour le démon. S'il y en avait trois comme toi sur la terre, mon royaume serait détruit. Tu m'as enlevé plus de 80.000 âmes».

Pour eux il demandait, en célébrant la messe, «les grâces et les forces qui leur étaient nécessaires pour bien faire leur confession». Il les prévenait contre la crainte de recevoir «une trop longue pénitence». «Oh ! Mon ami, que cela ne vous arrête pas ! L'on vous aidera, l'on en fera la plus grande partie, on priera pour vous, on pleurera vos péchés pour obtenir avec plus d'abondance la miséricorde de Dieu sur vous. Mon ami, ayez pitié de cette pauvre âme qui a coûté si cher à Jésus-Christ !»

«Je me rappelle très bien, dit un témoin, qu'à la suite d'un jubilé, quelques personnes étant demeurées sans en profiter, M. le Curé les pressait vivement dans une instruction à l'église, de s'approcher des sacrements et nous disait : «Si elles veulent venir, je me charge de faire pénitence pour elles».

Accablé par la foule, il refusait souvent d'entendre les confessions des personnes pieuses, des séminaristes, afin de réserver un temps plus précieux pour la confession des pécheurs, et il leur fermait le guichet après avoir, du reste, répondu aux questions qu'ils avaient cru devoir lui soumettre. Ce qui faisait encore dire au démon : «Tu es un avare... - Il m'est difficile d'être avare. J'ai peu, et le peu que j'ai, je le donne de bon cœur.

- Ce n'est pas de cette avarice que je parle, c'est d'une autre. Tu es avare des âmes ; tu m'en arraches tant que tu peux».

§ V. - SON DISCERNEMENT DES ESPRITS.

«Le discernement des esprits, dit le cardinal Bona, consiste dans une motion spéciale du Saint-Esprit, qui fait discerner les divers mouvements intérieurs et reconnaître s'ils procèdent d'un bon ou d'un mauvais esprit, que ces mouvements aient rapport aux mœurs ou à la doctrine, qu'ils soient l'effet d'une touche intérieure et invisible, ou qu'ils soient excités par les enseignements et les conseils que les hommes donnent au dehors, ou par des anges apparaissant et parlant d'une manière sensible. C'est cette grâce du discernement que l'Apôtre marque la septième entre celles qui sont appelées, dans l'École, gratuitement données ; grâce que l'Esprit-Saint n'accorde pas à tous, mais à qui Il veut et quand Il veut, afin que ceux qui la reçoivent soient capables de discerner les divers esprits, non seulement en eux-mêmes, mais aussi dans les autres, pour la commune utilité de l'Église».

Cette illumination surnaturelle ne se rencontre pas dans l'homme d'une manière constante et habituelle ; elle suppose chaque fois une nouvelle révélation. Or, elle peut s'opérer de différentes manières et à des degrés divers.

I - Dans sa plénitude, elle montre à découvert l'intime des âmes, les intentions qui les animent, les mouvements bons ou mauvais qui les agitent. C'est ainsi que le Curé d'Ars lisait à livre ouvert dans le cœur de ses pénitents et découvrait leurs fautes cachées, qu'il disait, à première vue, à ceux qui accouraient à lui, quels étaient leurs attraits, leur vocation, et par quelles voies Dieu voulait les conduire.

Deux sœurs de Fareins viennent le trouver ; l'une mariée, l'autre aspirant au cloître. «Vous vous marierez, dit-il à celle-ci», et à celle-là : «Vous entrerez dans la vie religieuse» ; la première perdit son mari quelque temps après et dit adieu au monde ; la seconde embrassa la vie commune.

M. Valpinson, négociant de la Ferté-Macé, avait à peine commencé la formule ordinaire : «Mon Père, je m'accuse...», que M. Vianney se met à pleurer à chaudes larmes : «Hélas ! Vous avez un vice qui vous damnera si vous ne le corrigez, c'est l'orgueil». Le pénitent fut transformé du coup, et sa vie devint celle d'un chrétien doux et humble comme le petit enfant.

Marie Gressard, de Montchanin, demande à se confesser. Lorsque son accusation est finie, le serviteur de Dieu lui dit :

«Mon enfant, est-ce tout ?

- Oui, mon Père.

- N'avez-vous rien oublié ? Cherchez bien ; il y a encore une faute que vous n'avez pas accusée». Comprenant que M. Vianney lisait dans son âme, Mlle Gressard lui fit l'aveu d'une faute assez grave que, par fausse honte, elle avait tenu cachée.

M^{me} Veuve Chognon, de Saint-Jean-des-Ollières, se disposait à écouter les avis de M. Vianney, lorsque celui-ci lui dit :

«Est-ce tout, mon enfant ?

- Oui, mon Père, répondit-elle sans hésiter ; je ne me souviens pas d'autre chose.

- Et la bouteille cachée dans le fossé sur le bord de la route, vous ne m'en parlez pas ? Cependant, c'est mal ce que vous avez fait là. Ne recommencez pas, mon enfant, ne retournez jamais vers ces personnes».

La bouteille à laquelle faisait allusion M. le Curé avait été donnée par une femme, qui avait un don, à cette personne qui était allée la consulter pour un de ses enfants malade. Il lui répugnait d'en faire usage à cause d'une énorme araignée flottant au milieu du liquide, et c'est ce flacon qu'elle avait placé sous une pierre, dans un fossé de la route, en allant à Ars.

Un homme du département de la Drôme avait sa femme souffrante. Ne sachant plus à qui en appeler, il avait résolu de s'adresser à M. Vianney, persuadé que le bon curé lui fournirait un remède sûr pour rendre la santé à la malade. Mais il avait perdu depuis longtemps l'habitude de se confesser et il ne pouvait aborder M. le Curé qu'au confessionnal. Il prit le parti de feindre afin d'avoir l'occasion de parler du remède qu'il venait chercher de si loin. Après avoir fait un semblant d'accusation, il essaie, en effet, d'intéresser le saint à la maladie, objet de son voyage. A ce moment, la grille se referme, et il a juste le temps d'entendre ces mots prononcés d'une voix sif-

flante : «Vous reviendrez demain». Le lendemain, même aventure. Il se risqua une troisième fois, toujours disposé à ne pas se confesser. «Hé, mon ami, lui dit le saint Confesseur ce n'est pas ainsi qu'il faut vous moquer du bon Dieu ! Vous ne dites pas ceci et cela vous avez fait de la prison préventive pour tel motif ; dans tel chemin vous avez reçu une volée de coups de bâtons».

A ces mots qui lui révélèrent à lui-même ses méfaits, notre pauvre homme tressaillit des pieds à la tête, et, la grâce aidant, il se confessa avec sincérité et se convertit.

II. - Parfois le don de discernement est plus restreint. Il se réduit alors à un instinct intérieur qui, combiné avec les règles de la saine doctrine et de la prudence chrétienne, avertit des dispositions des âmes et de l'esprit qui les anime.

Un jour deux personnes se présentent au confessionnal du saint Curé. Toutes deux étaient en deuil.

L'une, sincèrement pieuse, l'âme de toutes les œuvres de sa paroisse, avait perdu coup sur coup trois enfants, et avec le dernier s'éteignait un nom illustre. L'autre, chrétienne sans doute, mais frivole et mondaine, ne concevant pas la vie sans ce tourbillon de fêtes qui consomment la santé, où se gaspille le temps et s'effondre la piété, avait vu toutes ses espérances s'évanouir par la mort de son fils unique.

Le malheur unit ces deux inconnues de la veille, et, en quelques heures, elles devinrent amies.

Pour la première, le saint fut, sinon sévère, du moins d'une austérité qui ne laissait à la nature aucune satisfaction. Elle était capable, avec sa foi vive, de porter plus généreusement son épreuve ; pourquoi ces retours sur elle-même, cet attendrissement sur ses maux, ce naturalisme dans la souffrance ? Il la fit monter d'un coup d'aile sur les sommets du sacrifice qu'ensoleille l'amour de Dieu et d'où rayonnent la lumière et la paix.

Pour l'autre, blessée par la croix et non encore déprise des charmes terrestres, il fut d'une paternelle tendresse, écouta ses gémissements, pleura et gémit avec elle, la releva en lui prodiguant les consolations humaines et divines.

M. l'abbé Guyot faisait auprès de notre saint une retraite de quelques jours. Il avait l'habitude, par manière de récréation, de jouer un moment aux cartes après son repas de midi. «Puis-je continuer ?» demanda-t-il au saint Directeur. M. Vianney a vu en lui une âme énergique et droite : «Non, ne jouez plus», lui répondit-il. Et par des réponses brèves, incisives, qui ne permettaient pas de réplique, il détruisait une à une les objections de son pénitent.

Mère Marie-Véronique était, à Lyon, un objet de vives contradictions. Parmi le clergé, ceux-ci exaltaient sa sainteté, ceux-là la traitaient de folle et de visionnaire. Que devait-elle, dans ce conflit, penser elle-même de son projet d'institut ? Elle consulta M. Vianney qui, d'un mot, sut reconforter la patiente. «Puisque le démon y met tant d'obstacles, dit-il, il est facile de voir combien cette œuvre rendra de gloire à Dieu».

III - Enfin on peut être conduit à la connaissance des pensées intimes par l'extérieur de la physionomie, par l'expression sensible du visage, l'accent de la voix, le maintien du corps. Ces inductions sont par elles-mêmes purement humaines, l'effet d'une sagacité naturelle ou le résultat de l'expérience ; mais elles peuvent provenir aussi d'une lumière et d'une inspiration surnaturelles, qui sont une des formes du discernement des esprits ; et c'est principalement sous cette forme qu'il se rencontre dans les directeurs spirituels qui implorent la lumière divine, sans négliger les moyens humains propres à donner la connaissance des âmes.

Un jour le curé d'Ars se rendait à la Providence entre deux haies de pèlerins. Il aperçoit un chasseur, son fusil en bandoulière, et, à côté de lui, un superbe chien. Il s'arrête devant notre pèlerin de fortune et, le fixant de ce regard profond qui donnait le frisson, il lui dit ces étranges paroles : «Ah ! Mon ami, si votre âme était aussi belle que votre chien, qu'elle serait ravissante !» Atterré par cette révélation, le chasseur, au lieu de courir après le gibier comme il en avait en l'intention, se trouva pris lui-même dans les filets de la grâce ; il fit deux ou trois lois, d'un air songeur, le tour de l'église, puis y entra pour purifier son âme de ses souillures auprès du Bienheureux.

Dans la direction, le point le plus capital comme le plus délicat est de suivre l'appel de Dieu et de le faire suivre aux autres, de ne pas devancer l'Esprit-Saint, de se proportionner soi-même aux âmes. Doué de l'esprit de discernement au point que nous venons de voir, le Curé d'Ars fut un directeur consommé. «Il avait un tact admirable, pour rejeter ce qui était l'inspiration d'un zèle indiscret, l'affaire de l'amour-propre ; mais il encourageait les œuvres, les institutions, toute idée vraiment propre à procurer le salut et la sanctification des âmes. Avec non moins de tact, il discernait et indiquait les besoins des âmes, ce qui était précepte, devoir ou conseil, l'attrait à suivre, la mesure de perfection à demander à chacun. Une lumière toute divine répandait en lui sa clarté et le rendait capable de dissiper les ténèbres chez les autres ; il possédait en toute rencontre cette connaissance certaine de la volonté de Dieu que ceux-là seuls possèdent qui ont la pureté du cœur, du corps et des lèvres».

§ VI. - SA BRIÈVETE

Le saint donnait peu de temps à chacun de ses pénitents. «Un soir, dit un témoin, je comptai 50 laïques et 20 prêtres garnissant les stalles. Je ne sais comment cela se fit, mais tous purent parler à M. le Curé».

«Il était court, très court», nous disait un prêtre qui s'était adressé à lui plusieurs fois. «Un mot d'exhortation et c'était fini». Citons des exemples.

Le Frère Athanase avait quelques négligences à se reprocher dans ses exercices de piété. Il s'en accuse en ajoutant : «Mais au fond j'ai bonne volonté». - Ah ! répliqua le saint, prenez garde ! Ces bonnes volontés là, elles pavent l'enfer». Et ce fut tout.

Le Frère Amédée, futur Supérieur général des Frères de la Sainte-Famille, se confessait au saint Curé. Celui-ci, voyant sans doute en son pénitent une âme qui allait droit à Dieu, joignit les mains et s'écria : «Aimez, aimez bien le bon Dieu !». Et il lui donna l'absolution.

A un jeune habitué plongé dans le vice, le Curé d'Ars fit une courte et pathétique allocution et le pria de considérer une image qui représentait Notre-Seigneur en croix ; il se mit ensuite à verser d'abondantes larmes qui transformèrent le cœur du coupable.

Un autre homme emporta pour toute morale ces paroles suggestives : « Soyons bien sages, mon enfant ; nous nous en allons »

Mgr de Langalerie a raconté, pendant une retraite pastorale qu'il présidait à Auch, qu'étant une fois à genoux aux pieds de son saint Curé, le confesseur lui dit, par manière d'exhortation, ces simples mots qui renferment tout un programme épiscopal : « Aimez bien votre clergé ! »

Deux fois M. l'abbé Monnin confessa au Curé d'Ars quelques imperfections échappées à l'humaine fragilité. Chacune des accusations du pénitent provoquait de la part du Confesseur des larmes et ce simple cri de foi, de commisération, d'horreur des moindres fautes : « Que c'est dommage ! »

Sans doute le saint consacrait aux âmes le temps nécessaire, et il lui arriva maintes fois d'être moins expéditif avec ses pénitents. Mais l'on doit dire qu'en général il était bref.

Il pouvait l'être en faisant magnifiquement tout son devoir. N'avait-il pas cette intuition des cœurs, qui lui en révélait les besoins, les dispositions, l'état ? Elle lui permettait de dire à chacun la parole appropriée et d'apporter au mal, d'une main sûre, le remède opportun. N'avait-il pas « un souffleur » ? Dans tous les cas embrouillés où le confesseur d'ordinaire hésite, cherche, interroge, réfléchit, le céleste « souffleur » lui dictait la solution nette et précise.

N'était-il pas une de ces âmes pures dont il célébrait la puissance en disant que Dieu fait leur volonté plus qu'elles ne font la Sienne ? Il arrachait au divin Convertisseur ces traits enflammés qu'il enfonçait dans les cœurs avides de sainteté comme dans les cœurs des pécheurs. Il ne disait que quelques mots, mais si pleins de grâce et d'onction, qu'ils suffisaient à allumer l'incendie de la charité ou à en activer les ardeurs dévorantes. Ses lèvres, comme celles du prophète Elie, jetaient des flammes qui allaient consumer le vice et toute imperfection ; ses discours, empreints de la grâce de Dieu, ébranlaient les volontés les plus endurcies et brisaient leur résistance. « Deux mots animés par l'amour et c'est assez », a dit saint François de Sales.

§ VII. - SA SCIENCE.

Bien que doué d'un très grand bon sens et divinement éclairé, le Curé d'Ars ne se crut pas dispensé d'étudier.

M. Toccanier, qui fut son vicaire pendant les six dernières années de sa vie, à une époque où les pèlerins l'assiégeaient sans trêve ni relâche, nous le représente « lisant le soir la Vie des saints et la théologie ». Ses séances de confessionnal finissaient en hiver à six heures, en été à huit heures ; et quand, harassé de fatigues, brisé par le travail, il rentrait chez lui, au lieu d'aller prendre un repos si bien mérité il se livrait à l'étude, se courbait de longs moments sur la Bible, ce « livre sacerdotal », comme l'appelle saint Jérôme, sur la Vie des saints, ses frères et ses émules, sur les Conférences d'Angers ou autres livres qui développaient les leçons apprises au Grand Séminaire de Saint-Irénée et au presbytère d'Écully.

M. Raymond, son vicaire de 1843 à 1853, déclare lui « avoir procuré pour ses études les examens de Valentin et la théologie morale de Gousset » et il ajoute qu'il « les repassait chaque hiver ».

Le voilà donc, le confesseur incomparable du XIX^e siècle, l'oracle aux décisions impeccables, prompts comme l'éclair qui vient du ciel, sûres comme la Vérité d'où elles émanent, le voilà, donc dans une petite chambre froide, humide, sans feu ; il grelotte sur son siège, et le sommeil l'accable : mais la charité lui communique des ardeurs dévorantes et le tient éveillé aussi longtemps qu'il le faut. Que fait-il ? Sachant que les lumières infuses ne sont pas accordées à la paresse, il relit pour la vingtième fois peut-être les pages où sont inscrites les règles que doit suivre le confesseur dans l'administration du sacrement de Pénitence, il réfléchit sur les cas de conscience et la solution qui leur est donnée, il les compare à ceux qu'il trouve lui-même chaque jour au saint Tribunal ; heureux de rencontrer dans saint Alphonse une théologie plus large et plus accommodante que celle de son Grand Séminaire, il s'imprègne à fond de sa doctrine.

Selon la pensée de saint Jérôme, le prêtre est l'arche du salut, parce que ses lèvres doivent garder la science comme l'arche d'alliance renfermerait les tables de la loi. Saint Ambroise compare le prêtre à « l'abeille » ; il doit, d'après le saint Docteur, recueillir le suc des divines Écritures et en composer un miel suave qui serve de remède à tous les maux dont souffrent les âmes.

Tel fut bien le Curé d'Ars ; arche vivante de la loi de Dieu, qu'il possédait merveilleusement, il s'était rendu capable d'en pénétrer tous les secrets et de l'expliquer au peuple chrétien.

Abeille mystique, il avait puisé, dans la doctrine des Pères et des Docteurs de l'Église, une ample provision de miel délicieux qu'il distribuait à toutes les âmes meurtries et les guérissait

Du reste croyait-il manquer de lumière sur un point particulier ? Avec une simplicité d'enfant il interrogeait même, au besoin, de jeunes prêtres qui possédaient toutes fraîches encore, disait-il, les notions théologiques, ou il consultait des hommes expérimentés qui avaient vieilli dans le saint ministère, ou il écrivait à son évêque les cas dont la solution ne lui apparaissait point assez nette, ou il recourait aux PP. Jésuites de Lyon, dans la science desquels il avait toute confiance. Il profitait aussi du séjour que faisaient dans sa paroisse certains prêtres éminents ; c'est ainsi que M. l'abbé Tailhades, curé du diocèse de Montpellier, qui resta trois mois à Ars, tout en s'édifiant profondément des vertus du saint, en devint le conseiller ; que M. le chanoine Camelet, Supérieur des Missionnaires diocésains, qui prêcha à Ars le jubilé de 1847, lui donna, on a des raisons de le penser, des décisions qui intéressaient le bien général de la paroisse et du pèlerinage.

La casuistique de M. Vianney, au milieu des contradictions quelle lui suscita, lui valut un jour cet éloge indirect de son évêque : «je ne sais pas si le Curé d'Ars est instruit, mais je sais bien qu'il est éclairé». Il fut l'un et l'autre ; il s'instruisait par une étude persévérante, et le Saint-Esprit répondait à l'humilité de sa prière en l'éclairant.

§ VIII. SA MÉTHODE DE DIRECTION.

M. Vianney n'était pas seulement le confesseur qui absout, il était de plus le directeur qui affermit dans le bien, qui conduit à la sainteté, en montre la voie, stimule et soutient la marche vers cet idéal.

Quelle fut sa méthode de direction ? Quel en fut le thème ordinaire ?

Il s'appliquait d'abord à imprimer dans les âmes la crainte de Dieu et de ses jugements.

Que de fois il a dit à de grands pécheurs ces uniques et terrifiantes paroles : «Mon ami, vous êtes damné !» C'était le coup de flèche qui les transperçait et faisait frissonner leur chair elle-même. Ils s'en allaient atterrés, tout en larmes, remués jusqu'au fond de leur conscience, et revenaient contrits, résolus à changer de vie.

Que de fois, se jetant aux pieds d'un de ces hommes qu'une résistance obstinée aux sollicitations de la grâce avait rendus aveugles et insensibles, il s'écria : «Sauvez votre âme, sauvez votre âme !» Et comme si un éclair les avait enveloppés de sinistres clartés, ces aveugles recouvraient tout à coup la vue et fondaient en pleurs au regard de leurs péchés et de la justice divine. Le jugement, le feu de l'enfer, la mort, l'éternelle séparation de Dieu, faisaient souvent le fond de ses exhortations au tribunal de la Pénitence».

Vous avez mangé de la viande un jour défendu... ? Quelle folie de mieux aimer aller brûler dans les enfers que de vous priver d'une sensualité passagère !»

Jeunes gens, jeunes filles, vous fréquentez de mauvaises compagnies, pères et mères, vous en êtes les témoins muets, et tous «vous espérez aller un jour au ciel... Quel aveuglement !»

Mère de famille qui dites à votre fille d'aller à la danse, vous commettez une «horreur» Dieu vous attend «au jour du jugement !»

«La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse». Par cette discipline, le Curé d'Ars trempa fortement les âmes ; peut-être avaient-elles une piété peu sensible, mais leur délicatesse de conscience était intransigeante. Nous en avons connu qui pratiquaient l'abstinence avec une vaillance qui s'ignorait elle-même et en imposait aux trembleurs ; qui observaient le repos dominical dans des circonstances où il était devenu un simple conseil ; qui auraient fait dix lieues pour ne pas manquer la messe un jour de dimanche ou de fête d'obligation. Et ces âmes étaient légion. Capituler devant le devoir réel ou présumé était, aux yeux de ces chrétiens, une lâcheté dont la seule pensée les eût fait rougir et qu'ils eussent estimée capable d'attirer sur eux les malédictions divines.

Or ces convictions si bien enracinées, ils ne les gardaient pas pour eux seuls : il nous est arrivé d'assister des enfants de douze à quatorze ans qui, étant malades, pleuraient par crainte de l'enfer et à l'idée de paraître prochainement devant Dieu.

Sachant que les occasions de péché sont des pièges où tombent toutes les âmes qui s'y exposent témérement, M. Vianney estimait avec les Docteurs de l'Eglise que l'indulgence sur ce point est de la cruauté ; aussi se montrait-il inflexible quand il rencontrait des personnes qui refusaient de sortir de ces liens ou qui hésitaient à les briser.

Un jour, une dame de Paris lui demande à se confesser.

«Votre confession, lui répondit-il, serait inutile, car je lis au plus profond de votre âme, et j'y vois deux démons qui la tiennent enchaînée comme une esclave. J'y vois le démon de l'orgueil et le démon de l'impureté. Je ne puis vous donner l'absolution qu'à la condition que vous ne retourniez plus à Paris, et comme je connais vos dispositions, je sais que vous y retournerez.

- Je suis donc damnée ?

- Je ne dis pas cela, mais il vous sera bien difficile de vous sauver».

Nous avons vu comment il traitait les danses. Les veillées, autre fléau de sa paroisse, lui dictèrent la même conduite. Il n'absolvait pas non plus les cabaretiers, parce que, selon le mot de saint Grégoire, «il y a des emplois qu'on ne peut qu'à peine ou point du tout exercer sans péché» et que, «si la pénitence est sincère, dit le deuxième Concile de Latran, on doit les quitter».

Faire prier était une des principales sollicitudes du saint Curé et un de ses grands moyens de direction. Il exigeait l'assiduité aux offices et recommandait la messe quotidienne. Il insistait auprès de chacun sur la fidélité à la prière du matin, et auprès des parents et des maîtres sur le saint usage de la prière du soir en commun.

Il conseillait aux travailleurs de s'occuper de quelque pensée pieuse en allant dans les champs ou en en revenant, et de sanctifier leurs labeurs par la méditation, surtout des fins dernières.

Il amena même un grand nombre de ses paroissiens à réciter l'Angélus trois fois par jour et l'Ave Maria quand l'heure sonnait au beffroi.

Il faisait aimer, par-dessus toutes les autres, la dévotion au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge. Il y avait à Ars des personnes qui ne quittaient presque pas l'église ; on les voyait toute la journée en adoration devant le Saint Sacrement ou en prière devant la Vierge immaculée.

Il envoyait les pèlerins dans les chapelles de sa vieille église demander les grâces qu'ils étaient venus chercher à Ars, car il voulait que, tenant manifestement du ciel ces faveurs, ils emportassent à jamais, comme la lumière et la force de leur vie, l'habitude d'une prière humble et confiante.

La fréquentation des Sacrements était un des points sur lesquels il revenait le plus souvent.

La routine des communions pascales l'indignait, et il ne comprenait pas qu'un chrétien pût se borner à ne recevoir son Dieu qu'une fois l'an.

La tiédeur des femmes, qui ne communiaient qu'aux principales fêtes de l'année, lui arrachait les plaintes les plus touchantes et les menaces les plus véhémentes.

Pourquoi ne pas communier tous les mois, tous les dimanches, tous les jours même !

«Quand on peut faire un bon repas..., faut-il avoir mauvais goût pour ne pas le prendre !»

Le serviteur de Dieu combattait le péché, semait et cultivait la vertu dans les âmes, en suggérant ou en imposant des pénitences médicinales.

Il dit dans un de ses sermons : «Si vous avez véritablement votre salut à cœur, vous devez vous imposer des pénitences vous-même. Voici celles qui vous conviennent le mieux. Si vous avez eu le malheur de donner du scandale, il faut vous faire si vigilant que votre prochain ne puisse rien voir, en vous qui ne le porte au bien : il faut que vous montriez par votre conduite que votre vie est vraiment chrétienne. Et si vous avez eu le malheur de pécher contre la sainte vertu de pureté, il faut mortifier ce misérable corps par les jeûnes... et le faire de temps en temps coucher sur la dure. Si vous vous trouvez d'avoir quelque chose à manger qui flatte votre gourmandise, il faut le refuser à votre corps... Si vous êtes attaché à la terre, il faut faire des aumônes autant que vous le pourrez pour punir votre avarice, en vous privant de tout ce qui ne vous est pas absolument nécessaire pour la vie. Avons-nous été négligents dans le service de Dieu, imposons-nous, pour faire pénitence, d'assister à tous les exercices de piété qui se font dans notre paroisse... Avons-nous l'habitude de jurer, de nous emporter ? Mettons-nous à genoux pour redire cette sainte prière : «Mon Dieu, que votre saint nom soit béni dans tous les siècles des siècles ; Mon Dieu purifiez mon cœur, purifiez mes lèvres afin qu'elles ne prononcent jamais des paroles qui vous outragent et me séparent de vous». Toutes les fois que vous retombez dans ce péché, il faut sur-le-champ ou faire un acte de contrition ou donner quelques sous aux pauvres... Avez-vous bu ou mangé avec excès ? Il faut que dans tous vos repas vous vous priviez de quelque chose. Voilà des pénitences qui, non seulement peuvent satisfaire à la justice de Dieu si elles sont unies à celles de Jésus-Christ, mais qui peuvent encore vous préserver de retomber dans vos péchés».

La direction particulière du saint ne différerait pas de sa direction générale.

Un jour, il confessait un homme esclave du respect humain ; au premier coup d'œil, il a découvert la plaie de son âme. «Pour votre pénitence sacramentelle, lui dit-il, vous allez réciter, avant de sortir de cette église, les actes de foi, d'espérance et de charité. Ce n'est pas tout : vous assisterez, un des deux dimanches de la Fête-Dieu, dans votre ville natale, à la procession du Saint-Sacrement, en ayant soin de vous placer immédiatement après le dais. Allez en paix, mon enfant»

Caroline Lioger venait souvent à Ars avec sa mère. Le saint se plaisait à éprouver l'obéissance et l'humilité de sa pénitente en lui montrant quelquefois d'un geste impérieux la porte de l'église, comme pour la chasser ; d'autres fois il lui enjoignait d'aller se mettre sur le seuil de la porte et d'y prier les bras en croix, pendant la sortie de l'office divin. En la voyant ainsi, chacun pouvait croire que des péchés graves lui avaient valu cette pénitence ou tout au moins on la traitait d'exagérée.

M. Vianney savait si bien inspirer la pratique de la mortification à ceux qu'il dirigeait que cette vertu était devenue assez commune dans sa paroisse. Il nous souvient d'avoir entendu un vieillard nous dire : «Oh ! Quelle sainte mère nous avons ! Comme le Curé d'Ars l'avait formée aux solides vertus ! Je la voyais avec admiration prier les bras en croix. Elle évitait souvent, en mangeant, de broyer la nourriture avec les dents, afin de n'en pas sentir le goût. Sa charité était exquise ; d'une parfaite aménité, elle se montrait indulgente à tout le monde».

Des enfants même recevaient la direction du Bienheureux et entraient spontanément dans la voie des pénitences et des austérités corporelles.

«Il conseillait à ses pénitents la mortification, et à quelques-uns le cilice et la discipline. Je l'ai vu donner un rude cilice à un de ses pénitents», dit M. l'abbé Raymond.

M. Vianney tenait aussi fortement la main à ce que toutes les personnes dont il dirigeait la conscience s'appliquassent avec la dernière exactitude à l'accomplissement des devoirs de leur état ; il exigeait surtout soigneusement des pères et mères, des maîtres et maîtresses de maison l'accomplissement de ces grands devoirs d'édification, de surveillance, de correction, d'instruction auxquels ils sont obligés envers leurs enfants et leurs domestiques. Il en fit ainsi de vrais éducateurs qui avaient souci d'élever chrétiennement leurs familles et qui aidaient leur pasteur autant qu'ils en étaient aidés.

§ IX. LES RETRAITES.

Les retraites, dit saint François de Sales, étaient «familières aux anciens chrétiens» : ils excitaient ainsi «leurs âmes, par divers exercices spirituels, à l'entière réformation de leur vie», réparaient «leurs forces abattues par le temps, échauffaient leur cœur, faisaient reverdir leurs bons propos et reflorir les vertus de leur esprit».

Convaincu des avantages des retraites, le saint Curé d'Ars se livra tout entier à ce ministère si sanctifiant, et elles furent innombrables les personnes qui se mirent sous sa direction pour faire ces pieux exercices.

Tantôt c'étaient des pécheurs qui, touchés de la grâce, voulaient se décharger de leurs fautes et inaugurer une vie chrétienne, et le bon saint les gardait cinq ou six jours, les recevant toujours avec une mansuétude de père, acceptant de les aider lui-même dans leur examen, payant leurs frais de séjour à l'hôtel. Et quand il les renvoyait, une complète transfiguration s'était opérée en eux ; leur persévérance était le plus souvent assurée.

Tantôt c'étaient des âmes qui, sous l'action de l'Esprit de Dieu dont elles vivaient, aspiraient à la perfection, comme par exemple Maria Dubouis qui devait plus tard devenir l'intime amie de Pauline Jaricot, son soutien, sa confidente et l'émule de ses vertus. Il l'entendit près d'une heure chaque jour, pendant une semaine ; il l'écoutait, la questionnait et l'initia d'une manière ineffable à la science du véritable amour. Le dernier jour, après avoir donné l'absolution à sa fille spirituelle, le saint fondant en larmes lui dit : «O mon enfant, bénissez avec moi le divin Maître des grâces qu'Il vous a faites et du bonheur que vous aurez désormais de ne plus conserver en votre âme un grain de poussière... Soyez fidèle à Jésus par Marie, aimez-Les et faites-Les aimer». Elle allait, à partir de ce moment, «avancer dans l'humilité et la charité, elle mourrait un jour victime de son dévouement aux pauvres ouvrières».

C'étaient encore des âmes venues pour étudier avec lui leur vocation et qu'il orientait vers la vie religieuse : telles la Fondatrice de la Société du Saint-Sacrement, la Fondatrice et première supérieure générale de l'Institut des Sœurs Victimes du Sacré-Cœur de Jé-

sus, tels des jeunes gens qu'il envoyait à la Trappe et qui emportaient d'Ars une si grande dévotion envers sainte Philomène, qu'ils demandaient à prendre le nom de «la petite Sainte».

D'autres fois, des novices se préparaient dans la retraite d'Ars à la sainte profession, et ils avaient le bonheur, après leurs aveux, de re-voir cette douce assurance de l'homme de Dieu : «Vous avez fait une bonne confession, votre âme est toute blanche».

Plus rarement peut-être, il surexcitait la foi des âmes et l'élevait jusqu'à cette énergie qui obtient les miracles, et alors c'était le corps qui trouvait la guérison en même temps que la conscience, la pureté.

«On ne saura qu'à la fin du monde tout le bien qui s'est opéré à Ars» par le ministère de notre Saint.

DEUXIÈME PARTIE

Doctrine du Saint Curé d'Ars sur le Sacrement de Pénitence.

Le saint Curé d'Ars nous a laissé, dans ses instructions, un riche traité du sacrement de Pénitence : traité affectif, expérimental plus que spéculatif, mais où se révèle l'âme du curé, du directeur d'âmes, de l'homme apostolique, du saint. Nos lecteurs verront par les larges extraits que nous en donnons ci-après, les principes qui ont dirigé le saint Confesseur dans l'administration de ce sacrement. Les uns y trouveront peut-être un modèle d'exposition et une règle de conduite ; les autres, sans aucun doute, un sujet d'édification et une lumière ; tous admireront le souffle de foi vive et d'ardente charité qui anime et transfigure ces humbles pages, écrites avec la seule prétention de faire du bien à un modeste auditoire de campagne et de l'instruire. On n'y admire point, il est vrai, le relief de la forme ni la sublimité des pensées qu'inspirera plus tard à M. Vianney sa sainteté consommée ; du moins cet exposé brille-t-il par sa limpide simplicité et y règne-t-il, de la première ligne à la dernière, une communicative et puissante conviction.

ARTICLE PREMIER. Le sacrement de Pénitence.

I. Ses effets. - Le sacrement de Pénitence est un sacrement qui efface les péchés commis après le baptême. On l'appelle aussi «confession».

Dans ce sacrement, «Jésus-Christ semble déployer les richesses de sa miséricorde jusqu'à l'infini. Le sacrement de Pénitence, en effet, arrache notre pauvre âme à la tyrannie du démon, nous rend l'amitié et la grâce de Dieu, éteint ces remords de conscience qui nous déchiraient, et nous fait recouvrer la paix ; il redonne la vie à notre âme et à toutes les œuvres que le péché avait fait mourir ; il nous rend l'innocence avec tous nos droits au royaume de Dieu que le péché nous avait ravés ; en moins de trois minutes, il change notre éternité malheureuse en une éternité de plaisirs, de joie et de bonheur», il fortifie contre les rechutes, «conserve la belle vertu», guérit de l'intempérance la plus invétérée, donne une abondance «de grâces et de force pour faire le bien et éviter le mal».

II. Son institution, sa nécessité.

Qui a établi la confession ? «C'est Jésus-Christ lui-même qui l'a établie en disant à ses apôtres ainsi qu'à tous leurs successeurs : «Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et retenus à ceux à qui vous les retiendrez». Comment les prêtres exerceraient-ils «ce sublime et admirable pouvoir de remettre et de retenir les péchés, si le pénitent ne les leur faisait connaître ?»

«Après un seul péché mortel, sans la confession, jamais nous ne verrons Dieu, et, pendant l'éternité, nous serons condamnés à éprouver les rigueurs de sa colère et à être maudits. Ou nous confesserons nos péchés, ou nous irons brûler dans les enfers».

C'est la loi qui atteint tout le monde, «depuis le Saint Père jusqu'au dernier des artisans».

«Ceux qui se confessent ne seront pas tous sauvés ; mais reconnaissons-le, tous ceux qui auront le grand bonheur d'aller au ciel, seront choisis parmi ceux qui se confessent, «et jamais parmi» les autres».

III. Bonté de Notre-Seigneur dans l'institution du sacrement de Pénitence.

«On ne peut comprendre la bonté que Dieu a eue pour nous d'instituer ce grand sacrement. Si nous avions en une grâce à demander à Notre-Seigneur, nous n'aurions jamais pensé à Lui demander celle-là. Mais Il a prévu notre fragilité et notre inconstance dans le bien, et Son amour L'a porté à faire ce que nous n'aurions pas osé Lui demander».

« Mes frères, allez interroger tous les damnés qui brûlent dans les enfers : tous vous répondront qu'ils ne sont réprouvés que parce qu'ils n'ont pas eu recours à ce sacrement, ou parce qu'ils l'ont profané. Montez dans le ciel, demandez à tous les Bienheureux assis sur ces trônes de gloire, ce qui les a conduits dans ce lieu si heureux : presque tous vous diront que la confession a été le seul remède dont ils se sont servis pour sortir du péché et se réconcilier avec Dieu».

«Ah ! mes frères, sans ce sacrement, que de damnés de plus et que de saints de moins ! Oh ! que les saints qui sont dans le ciel sont reconnaissants à Jésus-Christ d'avoir établi ce sacrement !»

«La confession vous répugne ? Si l'on disait à ces pauvres damnés qui sont en enfer depuis si longtemps : «nous allons mettre un prêtre à la porte de l'enfer. Tous ceux qui voudront se confesser n'ont qu'à sortir, croyez-vous qu'il en restât un seul. Les plus coupables ne craindraient pas de dire leurs péchés, et même de les dire devant tout le monde. Oh ! comme l'enfer serait vite désert, et comme le ciel se peuplerait ! Eh ! bien, nous avons le temps et les moyens que ces pauvres damnés n'ont pas : profitons-en».

«Que l'homme est heureux, puisque, après avoir perdu son Dieu, le ciel et son âme, il peut encore espérer trouver des moyens si faciles pour réparer cette grande perte, qui est celle d'une éternité de bonheur ! Le riche qui a perdu sa fortune, souvent ne peut point, malgré sa bonne volonté, la rétablir ; mais le chrétien a-t-il perdu sa fortune éternelle, il peut la recouvrer sans qu'il lui en coûte rien, pour ainsi dire». Il n'a, pour cela, qu'à recevoir le sacrement de Pénitence. «O mon Dieu, que vous aimez les pécheurs !»

IV. Quand il faut recevoir le sacrement de Pénitence.

Au moins une fois l'an, selon le commandement de l'Église.

«Cependant, les confessions d'un an n'ont rien qui puisse vous donner une parfaite tranquillité. Pour qu'une confession, en effet, mérite le pardon, il faut qu'elle soit humble et entière, accompagnée d'une véritable contrition et du ferme propos de ne plus pécher à l'avenir». Or, «il est difficile que toutes ces dispositions se trouvent dans ceux qui ne se confessent qu'une fois l'année».

Du reste est-il possible, avec une seule confession par an, de ne pas tomber dans quelque faute grave ?... «Si vous voulez» assurer votre salut, «vous ne devez donc pas vous contenter de vous confesser une fois l'année ; parce que, à chaque fois que vous seriez en état de péché, vous courriez risque d'y périr et d'être perdus pour une éternité».

Vous voulez aller au ciel ? «Fréquentez les sacrements de temps en temps. Faites du moins, pour votre pauvre âme, ce que vous faites pour votre corps qui n'est cependant qu'un monceau de pourriture et qui, dans quelques moments, sera la pâture des plus vils animaux. Lorsque vous êtes dangereusement blessés, attendez-vous six mois ou un an pour y appliquer les remèdes que vous croyez être nécessaires pour vous guérir ? Lorsque vous êtes attaqués par une bête féroce, attendez-vous d'être à moitié dévorés pour crier au secours ? N'implorez-vous pas de suite le secours de vos voisins ? Pourquoi n'agiriez-vous pas de même, lorsque vous voyez votre pauvre âme souillée et défigurée par le péché, réduite sous la tyrannie des démons ?»

V. Obstacles à la réception du sacrement de Pénitence.

1° Le respect humain. «Un jour, le bon Dieu vous donna la pensée d'aller vous confesser, et vous sentiez que vous en aviez besoin ; mais vous avez pensé que l'on se moquerait de vous. que l'on vous traiterait de dévot», et vous vous êtes abstenu.

«Vous avez honte, mon ami, de servir le bon Dieu, crainte d'être méprisé ? Mais regardez donc Celui qui est mort sur cette croix, demandez-Lui donc s'Il a eu honte d'être méprisé et de mourir pour vous de la manière la plus ignominieuse».

Vous craignez le monde et ses railleries... «Il ne fallait pas vous faire chrétien» ; car par le baptême vous vous êtes engagé à renoncer au monde et au démon et à suivre Jésus-Christ.

2° Les mauvaises compagnies. «Quelle est la cause pour laquelle vous ne fréquentez plus les sacrements ? N'est-ce pas depuis que vous allez avec cet impie qui a tâché de vous faire perdre la foi en vous disant que tout ce que le prêtre vous disait, c'étaient des bêtises, que la religion n'était que pour retenir les jeunes gens, que l'on était des imbéciles d'aller conter ce qu'on avait fait à un homme, que tous ceux qui sont instruits se moquent de tout cela, c'est-à-dire jusqu'à la mort ; ensuite ils avouent qu'ils se sont trompés. Eh bien ! sans cette mauvaise compagnie, auriez-vous eu tous ces doutes ?... Mon ami, ou l'enfer ou la fuite ; point de milieu. Choisissez lequel des deux vous voulez prendre».

3° La tiédeur. «Le chrétien qui vit dans la tiédeur, ne laisse pas de croire, toutes les vérités que l'Église croit et enseigne, mais c'est d'une manière si faible que son cœur n'y est presque pour rien. Il sait que Jésus-Christ a donné au sacrement de Pénitence la puissance de remettre nos péchés et de nous faire croître en vertu. Il sait que ce sacrement nous donne des grâces proportionnées aux dispositions que nous y apportons : n'importe !» Il ne se gêne pas, il est négligent, il ne sent pas «le besoin de sa pauvre âme» et laisse passer les mois entiers sans se confesser».

«Que doivent penser» de telles âmes «les anges gardiens ? Ah ! mon Dieu», comme ils souffriraient s'ils en étaient capables !

ARTICLE II. Parties du sacrement de Pénitence.

Il y a, dans le sacrement de Pénitence, quatre parties : la contrition, la confession, l'absolution et la satisfaction.

§ 1. – DE LA CONTRITION.

I. «Qu'est-ce que la contrition ?»

«C'est une douleur de l'âme et une détestation des péchés qu'on a commis avec une ferme résolution de ne plus y tomber».

II. - Sa nécessité.

«Cette disposition est la plus nécessaire de toutes celles que Dieu demande pour pardonner le pécheur.

«Sans elle, point de pardon ; sans elle, point de ciel ; disons plus, sans elle tout est perdu pour nous : pénitences, charité et aumônes et tout ce que nous pouvons faire. Il faut de toute nécessité que le pécheur pleure ses péchés, ou dans ce monde ou dans l'autre. Dans ce monde, vous pouvez les effacer par le regret que vous en avez, mais non dans l'autre. Oh ! combien nous devrions être reconnaissants envers la bonté de Dieu, de ce que, au lieu de ces regrets éternels et de ces douleurs déchirantes que nous méritons de souffrir dans l'autre vie, c'est-à-dire en enfer, Dieu se contente seulement que nos cœurs soient touchés d'une véritable douleur, qui sera suivie d'une joie éternelle ! O mon Dieu ! que vous vous contentez de peu de chose !

«Non seulement la contrition est nécessaire au pécheur, mais j'ajoute que rien ne peut nous en dispenser. Une maladie qui nous ôte l'usage de la parole peut nous dispenser de la confession, une mort prompte peut nous dispenser de la satisfaction, du moins pour cette vie ; mais il n'en est pas de même de la contrition : sans elle, il est impossible, et tout à fait impossible d'avoir le pardon de ses péchés».

Mais souvent, on ne s'aperçoit pas du défaut de contrition. «Rien de plus facile à comprendre : si nous avons le malheur de cacher un péché dans nos confessions, ce crime est continuellement devant nos yeux comme un monstre qui semble nous dévorer, ce qui fait qu'il est bien rare que nous ne nous en déchargions pas une fois ou l'autre. Mais pour la contrition, il n'en est plus de même : nous nous confessons, sans regret, notre cœur n'est pour rien dans l'accusation que nous faisons de nos péchés, nous recevons l'absolution, nous nous approchons de la table sainte avec un cœur aussi froid, aussi indifférent que si nous venions de faire le récit d'une histoire ; nous allons «ainsi de jour en jour, d'année en année», nous persuadant qu'il suffit d'accuser nos péchés pour en recevoir le pardon ou que nous les détestons sincèrement parce que nous récitons par habitude de belles formules de contrition ; «enfin nous arri-

vons à la mort où nous croyons avoir fait quelque bien : nous ne trouvons et ne voyons que des confessions nulles ou sacrilèges. O mon Dieu, que de confessions mauvaises par défaut de contrition !»

III. - Qualités de la contrition.

«Cette douleur doit avoir quatre qualités si une seule manque, nous ne pouvons pas obtenir le pardon de nos péchés.

1° «Sa première qualité : elle doit être intérieure, c'est-à-dire dans le fond du cœur. Elle ne consiste donc pas dans les larmes : elles sont bonnes et utiles, il est vrai, mais elles ne sont pas nécessaires. En effet, lorsque saint Paul et le bon larron se sont convertis, il n'est pas dit qu'ils aient pleuré, et leur conversion a été sincère. Non, non, ce n'est pas sur les larmes que l'on doit compter : elles-mêmes sont souvent trompeuses, bien des personnes pleurent au tribunal de la Pénitence et à la première occasion retombent. Mais la douleur que Dieu demande de nous, la voici. Ecoutez ce que nous dit le prophète Joël : «Avez-vous eu le malheur de pécher ? Oh ! mes enfants, briser et déchirez vos cœurs de regret»

«Si vous avez perdu le Seigneur par vos péchés, nous dit Moïse, cherchez-le de tout votre cœur dans l'affliction et l'amertume de votre cœur». Pourquoi Dieu veut-il que notre cœur se repente ? C'est que c'est notre cœur qui a péché : «C'est de notre cœur, dit le Seigneur, que sont nés toutes ces mauvaises pensées, tous ces mauvais désirs» ; il faut donc absolument que si notre cœur a fait le mal, il se repente, sans quoi jamais Dieu ne nous pardonnera.

2° «Je dis qu'il faut que la douleur que nous devons ressentir de nos péchés soit surnaturelle, c'est-à-dire que ce soit l'Esprit-Saint qui l'excite en nous, et non des causes naturelles. Je distingue :

«S'affliger à cause de la honte que le péché entraîne nécessairement avec lui, ainsi que des maux qu'il nous attire, comme la honte d'une jeune personne qui a perdu sa réputation, ou d'une autre personne qui a été prise à voler son voisin : tout cela n'est qu'une douleur purement naturelle qui ne mérite point notre pardon». Ce fut la douleur de Caïn, d'Antiochus, de Saül et de Judas.

«Être affligé d'avoir commis tel au tel péché, parce qu'il nous exclut du paradis et qu'il mérite l'enfer : ces motifs sont surnaturels, c'est l'Esprit-Saint qui en est l'auteur, c'est la contrition imparfaite. Elle ne justifie point le pécheur, mais elle le dispose à recevoir sa justification dans le sacrement de Pénitence.

«Celui qui, dans son repentir, ne considère que Dieu, a une contrition parfaite, disposition si éminente qu'elle purifie le pécheur par elle-même avant d'avoir reçu la grâce de l'absolution, pourvu qu'il soit dans la disposition de la recevoir s'il le peut». Ce fut la contrition de David ; aussi, dès qu'il eut dit : «J'ai péché», de suite son péché lui fut pardonné.

Ce fut la contrition de sainte Marguerite, qui était inconsolable d'avoir commis, «à l'âge de cinq ou six ans», un petit mensonge, à cause de «l'outrage» que ce péché «avait fait à Dieu.

Hélas ! mes frères, qu'allons-nous devenir, si tant de saints ont fait retentir les rochers et les déserts de leurs gémissements, ont formé, pour ainsi dire, des rivières de leurs larmes pour des péchés dont nous nous faisons un jeu, tandis que nous avons commis des péchés mortels peut-être plus que nous n'avons de cheveux sur la tête ? Et pas une larme de repentir ! Oh ! triste aveuglement !»

Ce fut la contrition de ce voleur, nommé Jonathas, qui, s'étant converti par les prières de saint Siméon, reçut de Jésus-Christ l'assurance qu'il était pardonné et en état de monter au ciel, et qui tomba mort au pied de la colonne du Stylite. «Mourir de douleur d'avoir offensé Dieu ! O belle mort ! O mort précieuse !»

3° «Troisième condition de la contrition : elle doit être souveraine, c'est-à-dire la plus grande de toutes les douleurs. Pourquoi ? «Mon ami en voici la raison : elle doit être proportionnée à la grandeur de la perte que nous faisons et au malheur où le péché nous jette. D'après cela, jugez quelle doit être notre douleur, puisque le péché nous fait perdre le ciel avec toutes ses douceurs. Ah ! que dis-je, il nous fait perdre notre Dieu avec toutes ses amitiés et nous précipite en enfer qui est le plus grand de tous les malheurs».

«Mais, pensez-vous, à quels signes pourra-t-on distinguer si cette contrition est en nous ? Est-ce aux larmes que nous verserons ? Non... La contrition souveraine est la disposition de souffrir tous les maux, plutôt que de retomber dans les péchés que l'on vient de confesser». On la reconnaîtra donc aux sacrifices que nous ferons pour ne plus offenser Dieu, au changement qu'aura opéré en nous le sacrement, au témoignage que rendront ceux qui nous ont vus et entendus avant la confession. Comme ce surintendant du palais impérial, dont il est parlé dans la vie de l'archevêque de Séleucie, saint Siméon, qui après avoir eu le malheur d'apostasier, reconnut son crime et l'expia dans le sang du martyre, «nous serons disposés», par la grâce de Dieu, «à renoncer à toutes faveurs, à tous biens terrestres, à donner à Dieu mille vies», s'il le fallait, «pour lui prouver la sincérité de notre conversion, affirmer notre regret et notre amour».

4° «La contrition doit être universelle». C'est l'enseignement des saints, que si nous ne détestons pas tous nos péchés mortels, «ils ne seront pardonnés ni les uns ni les autres».

Saint Sébastien fut mandé un jour par le gouverneur de Rome, Chrosmos, qui «gémissait depuis longtemps, couvert de plaies, sans avoir pu trouver un homme dans le monde pour le délivrer».

- «Guérissez-moi, lui dit le gouverneur, et je me ferai chrétien».

- «Je vous promets de la part du Dieu que j'adore, répondit le saint martyr, que dès que vous aurez brisé toutes vos idoles, vous serez parfaitement guéri». Le gouverneur les brisa toutes, moins une seule qu'il affectionnait plus que les autres ; et «sa douleur était plus violente que jamais. Tout en fureur, il va trouver le saint, en lui faisant les reproches les plus sanglants.

- Avez-vous brisé toutes vos idoles ?... répliqua Sébastien. Allez, brisez celle que vous avez conservée, et vous serez guéri». Le gouverneur la prend aussitôt, la brise et à l'instant même il recouvre la santé.

«Voilà, mes frères, un exemple qui nous retrace la conduite» d'un grand «nombre de pécheurs qui se repentent de certains péchés et non de tous, et qui, semblables à ce gouverneur, bien loin de guérir les plaies que le péché a faites à leur pauvre âme, en font de plus profondes ; et, tant qu'ils n'auront pas fait comme lui, brisé cette idole, c'est-à-dire rompu cette habitude de certains péchés, tant

qu'ils n'auront pas quitté cette mauvaise compagnie, ce désir de plaire, cet attachement excessif aux biens de la terre, leurs confessions» au lieu de les guérir, les rendront plus coupables encore aux yeux de Dieu.

IV. - Comment obtenir la contrition ?

1° Il la faut demander à Dieu. «La contrition vient du ciel : c'est à Dieu qu'il faut la demander. Les saints l'ont demandée à Dieu, par le jeûne, la prière, par toutes sortes de pénitences et de bonnes œuvres». Faites de même. «Peut-être ne l'avez-vous jamais demandée avant de vous confesser... ou l'avez-vous demandée sans presque désirer de l'avoir ?... »

«O mon Dieu ! donnez-nous, s'il vous plaît, cette contrition qui déchire et brise nos cœurs. Oh ! cette belle contrition qui désarme la justice de Dieu, qui change notre éternité malheureuse en une éternité bienheureuse ! Oh ! Seigneur, ne nous refusez pas cette contrition qui renverse tous les projets et les artifices du démon, cette contrition qui nous rend si promptement votre ami !» Oh ! belle vertu, que tu es nécessaire, mais que tu es rare !

2° Demandons-la par les âmes du Purgatoire, «qui, depuis tant d'années, pleurent dans les flammes les péchés qu'elles ont commis». Elles nous l'obtiendront.

3° «Excitons-la en nous. Imitons ce saint évêque, mort dernièrement, qui, chaque fois qu'il se présentait au tribunal de la Pénitence, pour avoir une vive douleur de ses péchés faisait trois stations : la première en enfer, la seconde dans le ciel, la troisième sur le Calvaire.

«D'abord, il portait sa pensée dans ces lieux d'horreur et de tourments ; il se figurait voir les damnés qui vomissaient des torrents de flammes par la bouche, qui hurlaient et se dévoraient les uns les autres : cette pensée lui glaçait le sang dans les veines, il croyait ne pouvoir plus vivre à la vue d'un tel spectacle, surtout en considérant que ses péchés lui avaient mille fois mérité ces supplices.

«De là, son esprit se transportait dans le ciel et il faisait la revue de tous ces trônes de gloire où étaient assis les Bienheureux. Il se représentait les larmes qu'ils avaient versées et les pénitences qu'ils avaient faites pendant leur vie pour des péchés si légers, et que lui-même en avait tant commis et n'avait encore rien fait pour les expier ; ce qui le plongeait dans une tristesse si profonde qu'il semblait que ses larmes ne pouvaient plus se tarir.

«Non content de tout cela, il dirigeait ses pas du côté du Calvaire et là, à mesure que ses regards se rapprochaient de la croix où un Dieu était mort pour lui, les forces lui manquaient, il restait immobile à la vue des souffrances que ses péchés avaient causées à son Dieu. On l'entendait à chaque instant répéter ces paroles avec des sanglots : «Mon Dieu, mon Dieu ! puis-je encore vivre en considérant les douleurs que mes péchés Vous ont causées ?»

Voilà, mes frères, ce que nous pouvons appeler une véritable contrition».

§ II. DU BON PROPOS

I. Qu'est-ce que le bon propos ; sa nécessité.

Le bon propos «est une ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir».

«Il faut que notre volonté soit déterminée et que ce ne soit pas un faible désir de nous corriger ; nous n'obtiendrons jamais le pardon de nos péchés si nous n'y renonçons pas de tout notre cœur. Nous devons être dans le même sentiment que le saint Roi-prophète : «Oui, mon Dieu, je vous ai promis d'être fidèle à observer vos commandements ; j'y serai fidèle avec le secours de «votre grâce» Le Seigneur nous dit Lui-même : «que l'impie quitte la voie de ses iniquités, et son péché lui sera remis». Il n'y a donc de miséricorde à espérer que pour celui qui renonce à ses péchés de tout son cœur et pour jamais, parce que Dieu ne nous pardonne qu'autant que notre repentir est sincère et que nous faisons tous nos efforts pour ne plus y retomber. D'ailleurs, ne serait-ce pas se moquer de Dieu que de lui demander pardon d'un péché que l'on voudrait encore commettre ?»

II. Marques du bon propos.

«La première c'est le changement de vie : c'est la moins sujette à nous tromper. Venons-en à l'explication :

«Une mère de famille s'accusera de s'être souvent emportés contre ses enfants ou son mari. Après sa confession, allez la visiter dans l'intérieur de son ménage : il n'est plus question ni d'emportements ni de malédictions ; au contraire, vous ne voyez en elle que douceur, bonté, prévenance, même pour ses inférieurs ; les croix, les chagrins et les pertes ne lui font pas perdre la paix de l'âme. Savez-vous pourquoi cela ? Le voici : c'est que son retour à Dieu a été sincère», sa volonté de ne plus pécher ferme et solide, «enfin, que la grâce a pris de profondes racines dans son cœur et qu'elle y porte des fruits en abondance».

«Une jeune fille viendra s'accuser d'avoir suivi les plaisirs du monde, les danses, les veillées et autres mauvaises compagnies. Après sa confession, si elle est bien faite, allez la demander dans cette veillée ou bien allez la chercher dans cette partie de plaisir, que vous dira-t-on ? «Voilà quelque temps, nous ne la voyons plus ; je crois que si vous voulez la trouver, il faut aller ou à l'église ou chez ses parents». En effet, allez chez ses parents, vous la trouverez, et à quoi s'occupe-t-elle ? Est-ce à parler de la vanité comme autrefois ou à se contempler devant une glace de miroir, ou bien à folâtrer avec des jeunes gens ? Oh ! non, ce n'est plus ici son ouvrage, elle a foulé aux pieds tout cela. Vous la verrez faire une lecture de piété, soulager sa mère dans l'ouvrage du ménage, instruire ses frères et sœurs, vous la verrez obéissante et prévenante envers ses parents, elle aimera leur compagnie. Si vous ne la trouvez pas chez elle, allez à l'église : vous la verrez qui témoigne à Dieu sa reconnaissance d'avoir opéré en elle un si grand changement, car elle est retenue, sa modestie est peinte sur son front, sa seule présence vous porte à Dieu. Pourquoi tant de biens en cette âme ? Pourquoi ? C'est que sa douleur a été sincère, sa volonté de ne plus pécher ferme et solide et qu'elle a véritablement reçu le pardon de ses péchés.

«Une autre fois, ce sera un jeune homme qui va s'accuser d'avoir été dans les cabarets et dans les jeux. Il a promis à Dieu de tout quitter ce qui pourrait lui déplaire ; et autant il aimait les cabarets et les jeux, autant maintenant il les fuit. Avant sa confession, son

cœur ne s'occupait que de choses terrestres, mauvaises ; à présent, ses pensées ne sont que pour Dieu et le mépris des choses du monde. Tout son plaisir est de s'entretenir avec son Dieu et de penser aux moyens de sauver son âme».

«Voilà les marques d'une véritable et sincère contrition, d'un bon propos ferme et solide ; «si après vos confessions, vous êtes ainsi vous pouvez croire qu'elles ont été bonnes et que vos péchés sont pardonnés. Mais si vous faites le contraire de ce que je viens de dire : si quelques jours après ses confessions, l'on voit cette fille qui avait promis à Dieu de quitter le monde et ses plaisirs, si je la vois, dis-je, dans les assemblées mondaines ; si je vois cette mère aussi emportée et aussi négligente envers ses enfants et ses domestiques, aussi querelleuse avec ses voisins qu'avant sa confession ; si je retrouve de nouveau ce jeune homme dans les jeux et les cabarets», n'est-il pas à craindre que leur ferme propos n'ait pas été véritable ? et alors dans quel état sont ces pauvres âmes ?»

Deuxième marque du ferme propos : «la fuite des occasions prochaines du péché, comme sont les mauvais livres, les comédies, les bals, les danses, les peintures, les tableaux et les chansons déshonnêtes et la fréquentation des personnes d'un sexe différent ; ou pour quelques-uns la fréquentation du cabaret», le commerce.

«Que doit faire une personne qui se trouve dans une de ces positions ? Elle doit tout quitter, quoi qu'il en coûte, sans quoi point de salut. Jésus-Christ nous dit que si notre œil ou notre main nous scandalisent, nous devons les arracher et les jeter loin de nous, parce que, nous dit-il, il vaut beaucoup mieux aller au ciel avec un bras et un œil de moins que d'être jeté en enfer avec tout son corps ; c'est-à-dire quoi qu'il nous en coûte, quelque perte que nous fassions, nous ne devons pas laisser que de les quitter, sans quoi, point, point de pardon !»

«Troisième marque du ferme propos, c'est de travailler de tout son pouvoir à détruire ses mauvaises habitudes. L'on appelle mauvaise habitude la facilité que l'on a de retomber dans ses anciens péchés.

«Il faut :

1° Veiller soigneusement sur soi-même ;

2° Faire souvent des actions qui soient contraires aux péchés auxquels on est sujet.

«Sommes-nous sujets à l'orgueil, appliquons-nous à pratiquer l'humilité, soyons contents d'être méprisés, ne cherchons jamais l'estime du monde, soit dans nos paroles, soit dans nos actions. Si nous faisons bien, représentons-nous que nous étions indignes que Dieu se servit de nous.

«Sommes-nous sujets à la colère ? Il faut pratiquer la douceur, soit dans nos paroles, soit dans la manière de nous comporter envers le prochain.

«Sommes-nous sujets à la sensualité ? Mortifions-nous soit dans le boire, soit dans le manger, dans nos paroles, dans nos regards, imposons-nous quelques pénitences toutes les fois que nous retombons.

«Hélas ! combien, nous dit saint Jean Chrysostome, qui ne font que des confessions de théâtre, qui cessent de pécher quelques instants sans quitter entièrement le péché, qui sont semblables à ces comédiens qui, représentant des combats sanglants et opiniâtres, semblent se percer de coups mortels ! L'on en voit un qui est terrassé, étendu, perdant son sang. Il semblerait véritablement qu'il a perdu la vie ; mais attendez que la toile soit baissée, vous le verrez se relever plein de force et de santé, il sera tel qu'il était avant la représentation de la pièce. Voilà précisément l'état de beaucoup de personnes qui se présentent au tribunal de la Pénitence. A les voir soupirer et gémir sur les péchés dont elles s'accusent, vous diriez que vraiment elles ne sont plus les mêmes, qu'elles se comporteront d'une manière tout autre qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent. Mais, hélas ! attendez, je ne dis pas cinq jours, mais un ou deux jours, vous les retrouverez les mêmes qu'avant leur confession : mêmes emportements, même vengeance, même gourmandise, mêmes négligences dans leurs devoirs de religion. Hélas ! que de confessions inquiétantes !

Voulez-vous un modèle de ferme propos ? Considérez l'Enfant prodigue : «Frappé de l'état où ses désordres l'ont plongé, il quitte sur-le-champ le pays où il a éprouvé tant de maux, ainsi que les personnes qui ont été pour lui une occasion de péché».

Voulez-vous avoir le ferme propos ? Encore une fois : «Tournez-vous du côté de cette croix où votre Dieu a été cloué par amour pour vous. C'est la vue de la croix qui fit verser tant de larmes à sainte Madeleine ; c'est la vue de la croix qui fit de la vie de «ces grands pénitents» que citent saint Dominique et Rudolphe, «une vie de larmes et de sanglots».

«Pensez qu'une âme qui retombe dans le péché, livre son Dieu au démon, lui sert de bourreau et le crucifie sur la croix de son cœur ; qu'elle s'arrache elle-même d'entre les mains de son Dieu, se livre au démon, perd le ciel et tourne à sa condamnation les souffrances même de Jésus-Christ...»

Ah ! mon Dieu, qui pourrait recommettre le péché, si l'on faisait toutes ces réflexions ?

Demandez sans cesse à Dieu le ferme propos et «ne perdez jamais de vue que les damnés ne brûlent et ne pleurent dans les enfers que parce qu'ils ne se sont pas repentis de leurs péchés dans ce monde et qu'ils n'ont pas voulu les quitter».

§ III. DE LA CONFESSION. SES QUALITÉS.

«Si je demandais à un enfant : Qu'est-ce que la confession ? Il me répondrait simplement que c'est l'accusation de ses péchés faite à un prêtre approuvé, pour en recevoir l'absolution, c'est-à-dire le pardon.

- Mais pourquoi me direz-vous, est-ce que Jésus-Christ nous assujettit à une accusation si humiliante, qui coûte tant à notre amour-propre ?

- Mon ami, je vous répondrai que c'est précisément pour nous humilier que Jésus-Christ nous y a condamnés. Il n'est pas douteux qu'il est pénible à un orgueilleux d'aller dire à un confesseur tout le mal qu'il a fait, tout celui qu'il a eu dessein de faire, tant de mauvaises pensées, tant de désirs corrompus, tant d'actions injustes et honteuses qu'on voudrait pouvoir se cacher à soi-même. Mais vous ne faites pas attention que l'orgueil est la source de tous les péchés, et que tout péché est une orgueilleuse révolte de la créature contre le Créateur ; il est donc juste que Dieu nous ait condamnés à cette accusation si humiliante pour un orgueilleux. Du reste regardons cette humiliation des yeux de la foi : est-ce donc une chose bien pénible que d'échanger une confession publique et éternelle,

avec une confession de cinq minutes qu'il nous faut pour dire nos péchés à un ministre du Seigneur, pour regagner le ciel et l'amitié de notre Dieu ?

- Pourquoi est-ce, me direz-vous, qu'il y en a qui ont tant de répugnance pour la confession ?...

- Hélas ! C'est que les uns ont presque perdu la foi, les autres sont orgueilleux et d'autres ne sentent plus les plaies de leur pauvre âme, ni les consolations que la confession procure à un chrétien qui s'en approche dignement... Mon Dieu ! quel aveuglement de ne pas faire cas d'un moyen si facile et si efficace pour gagner un bonheur infini, en se délivrant du plus grand de tous les malheurs qui est la colère éternelle !»

Quelles qualités doit avoir la confession ? Et «que devez-vous absolument savoir» à ce sujet ?

1° En premier lieu, je dis que la confession doit être humble, c'est-à-dire que nous devons nous regarder, au tribunal de la Pénitence, comme des criminels devant leur juge, qui est Dieu lui-même :

a) «Nous devons accuser nous-mêmes nos péchés, sans attendre que le prêtre nous interroge, à l'exemple de David qui disait : «Oui, mon Dieu, j'accuserai moi-même mes péchés au Seigneur».

b) «Nous ne devons pas faire comme font beaucoup de pécheurs, qui racontent leurs péchés comme une histoire indifférente, qui ne montrent ni douleur ni regret d'avoir offensé Dieu.

c) «Si le confesseur se voit forcé de vous faire quelques remontrances qui blessent un peu votre amour-propre, s'il vous impose quelque pénitence qui vous répugne, ou même s'il vous diffère l'absolution : prenez garde de ne jamais murmurer, et moins encore de vous disputer avec lui, en lui répondant avec arrogance, comme font quelques pécheurs endurcis, qui même sortiraient de l'église en colère, sans se mettre à genoux ; soumettez-vous humblement.

«N'oubliez jamais que le tribunal de la Pénitence où le prêtre est assis, c'est véritablement le tribunal de Jésus-Christ ; qu'il écoute votre accusation, qu'il vous interroge, qu'il vous parle et qu'il prononce la sentence de l'absolution».

Je dis qu'il faut s'accuser «avec humilité», c'est-à-dire «ne jamais rejeter ses fautes sur les autres», comme font plusieurs à confesse, semblables à Adam qui s'excusa sur Eve, et Eve sur le serpent.

«Au lieu de s'avouer humblement coupables, en disant que ce n'est que par leur faute qu'ils ont péché, ils font tout le contraire. Un homme sujet à la colère s'excusera sur sa femme et ses enfants ; un ivrogne, sur la compagnie qui l'a sollicité à boire, un vindicatif, sur une injure qui lui a été faite ; un médisant, sur ce qu'il ne dit que la vérité ; un homme qui travaille le dimanche, sur ses affaires qui pressent ou qui se gâtent. Une mère qui fait manquer les prières à ses enfants, s'excusera sur ce qu'elle n'a pas eu le temps. Dites-moi, mes frères, est-ce une confession humble ? Vous voyez clairement que non. «Mon Dieu, disait le saint roi David, mettez, s'il vous plaît, une garde à ma bouche, afin que la malice de mon cœur ne trouve point d'excuses à mes péchés».

2° «Je dis qu'il faut que notre confession soit simple pour être bonne et capable de nous regagner l'amitié du bon Dieu.

a) «Il faut éviter toutes ces accusations inutiles, tous ces scrupules qui font dire cent fois la même chose, qui font perdre le temps au confesseur, fatiguent ceux qui attendent pour se confesser et éteignent la dévotion.

b) «Il faut se montrer tel que l'on est par une déclaration sincère ; il faut accuser ce qui est douteux comme douteux, ce qui est certain comme certain ; par exemple : si vous disiez que vous ne vous êtes pas arrêté à de mauvaises pensées, tandis que vous doutez que vous y ayez pris plaisir, ce serait manquer de sincérité. Dire que ce que vous avez pris ne vaut que tant, pensant que peut-être cela valait plus ; ou bien dire «Mon Père, je m'accuse d'avoir oublié un péché grave dans une de mes confessions», tandis que c'était par une mauvaise honte ou par négligence : ces manières de vous excuser seraient cause que vous «feriez une mauvaise confession».

«Je dis encore que c'est manquer de sincérité de d'attendre que le confesseur vous interroge sur certains péchés ; si vous aviez eu la volonté de ne pas le dire, il ne suffirait pas de le déclarer parce que le confesseur vous le demande, il faudrait encore dire : «Mon Père, si vous ne m'aviez pas interrogé sur ce péché, je ne vous l'aurais pas dit».

«Évitez, mes frères, évitez tous ces déguisements : que votre cœur soit sur vos lèvres. Vous pouvez bien tromper votre confesseur, mais rappelez-vous bien que vous ne tromperez pas le bon Dieu, qui voit et connaît vos péchés mieux que vous. Si quelquefois le démon, ce maudit Satan, vous tentait pour vous faire cacher ou déguiser quelque péché, faites vite cette réflexion : «Mais je vais me rendre encore bien plus coupable que je n'étais ; je vais commettre un péché bien plus affreux que celui que je vais cacher, puisque ce sera un sacrilège ; je puis bien le cacher au prêtre, mais non à Dieu ; tôt ou tard il faudra bien que je le déclare, ou que j'aie éternellement brûler dans les enfers. Il me faudra avoir une petite humiliation en le déclarant, il est vrai ; mais qu'est cela en comparaison de cette confession publique et éternelle ? Un malade, devez-vous dire, qui désire sa guérison, ne craint pas de découvrir les maladies les plus honteuses et les plus secrètes, afin d'y faire appliquer les remèdes ; et moi, je craindrais de découvrir les plaies de ma pauvre âme à mon médecin spirituel, afin de la guérir ! Si vous ne vous sentez pas le courage de déclarer certains péchés, dites au prêtre : «Mon Père, j'ai un péché que je n'ose pas vous dire, aidez-moi, s'il vous plaît». Quoique cette disposition soit imparfaite, néanmoins cela vous le fera accuser ; ce qui est absolument nécessaire».

3° «En troisième lieu, je dis que la confession doit être prudente : cela veut dire qu'il faut accuser ses péchés en termes honnêtes ; ensuite, qu'il ne faut pas faire connaître les péchés des autres sans nécessité. Je dis sans nécessité, parce qu'il est quelquefois nécessaire de les faire connaître, quand on ne peut pas faire autrement, comme par exemple vous avez eu le malheur de commettre un péché contre la sainte vertu de pureté, et cela avec un de vos parents ; il faut bien dire cette circonstance. Vous vous trouvez dans une maison où il y a une personne qui vous porte au mal, vous êtes encore obligé de le dire, parce que vous vous trouvez dans l'occasion prochaine du péché. Mais en disant cela, il faut avoir en vue d'accuser vos péchés et non ceux des autres.

4° «En quatrième lieu, je dis qu'il faut que la confession soit entière, c'est-à-dire qu'il faut déclarer tous ses péchés mortels, leur nombre, l'espèce et les circonstances» qui changent l'espèce.

«Je dis d'abord les péchés mortels. Quant aux péchés véniels où l'on tombe si souvent, l'on n'est pas obligé de s'en confesser, parce que ces péchés ne font pas perdre la grâce et l'amitié du bon Dieu, et qu'on peut en obtenir le pardon par d'autres moyens, je

veux dire par la contrition du cœur, la prière, le jeûne, l'aumône et le saint sacrifice. Mais le saint Concile de Trente nous enseigne qu'il est très utile de s'en confesser. En voici les raisons :

- 1° nous en recevons beaucoup plus sûrement le pardon par le sacrement de Pénitence ;
- 2° la confession de nos péchés véniels nous rend plus vigilants sur nous-mêmes ;
- 3° les avis du confesseur peuvent beaucoup nous aider à nous corriger ;
- 4° l'absolution que nous recevons, nous donne des forces pour nous les faire éviter.

Mais si nous nous en confessons, il faut le faire avec regret et désir sincère de nous en corriger. Il est bon, selon le conseil de saint François de Sales, lorsque vous n'avez que des péchés véniels à vous reprocher, de vous accuser, à la fin de votre confession, d'un gros péché de votre vie passée, en disant : «Mon Père, je m'accuse d'avoir commis autrefois tel péché», en le disant comme si vous ne l'aviez jamais confessé.

«Je dis qu'il faut» déclarer autant que possible «le nombre» de ses péchés mortels.

Si vous aviez commis trois fois un péché et que volontairement vous ne disiez que deux fois, celui que vous laisseriez serait cause que votre confession serait un sacrilège.

Il y en a qui a se contentent de dire «Mon Père, je m'accuse d'avoir médité, d'avoir juré». - « Mais combien de fois ? » leur dira le prêtre. - «Pas souvent, toujours quelquefois». Est-ce là, mes frères, une confession entière?

«Par exemple encore, si vous disiez : Mon Père, je m'accuse d'avoir manqué la messe, d'avoir volé, d'avoir fait des choses déshonnêtes : tout cela ne serait pas suffisant ; il faut dire combien de fois vous avez commis» ces péchés.

«Savez-vous, mes frères, quand il est permis de dire «environ, à peu près»? C'est lorsque vous faites une longue confession, qu'il vous est impossible de dire au juste combien de fois vous avez fait tel péché : alors, voici ce que vous faites, vous dites combien de temps a duré l'habitude, combien de fois à peu près vous y êtes tombé par semaine, par mois ou par jour ; si l'habitude a été interrompue pendant quelque temps ; et de cette manière vous approchez du nombre autant que vous le pouvez. Si malgré tous les soins que vous avez donnés à votre examen, il vous est resté quelques péchés, votre confession ne laisserait pas d'être bonne, il vous suffirait de dire dans votre prochaine confession : «Mon Père, je m'accuse d'avoir oublié involontairement tel péché dans ma dernière confession» ; il est ainsi compris avec ceux que vous avez accusés. C'est pour cela que quand vous vous accusez, vous dites : «Mon Père, je m'accuse de ces péchés et de ceux dont je ne me souviens pas».

«Je dis» ensuite qu'il faut déclarer «l'espèce» de ses péchés mortels. «Ce n'est pas assez de dire en général que l'on a beaucoup péché, mais il faut encore dire quelles sont ces sortes de péchés que l'on accuse, si c'est vol, mensonge, impureté et le reste.

Je dis enfin qu'il faut déclarer les circonstances qui changent l'espèce du péché, «c'est-à-dire qui font un péché d'une autre nature. Par exemple : commettre l'impureté avec une personne mariée, c'est un adultère ; avec une parente, c'est un inceste. Celui qui fait quelque péché, qui jure le saint nom de Dieu, tient des propos déshonnêtes, travaille le dimanche, mange de la viande les jours défendus, en présence de plusieurs personnes, devant ses enfants», ajoute à tous ces péchés la malice du scandale. A «médiocre par haine, par envie, par ressentiment», il y a deux péchés, l'un contre le huitième commandement, l'autre contre le cinquième.

«Voilà des circonstances qu'il faut déclarer ; sans quoi vous vous exposez à faire des confessions au moins fort douteuses.

Telles sont «les qualités que doit avoir une confession pour être bonne. C'est maintenant à vous d'examiner si vos confessions passées ont été accompagnées de ces qualités. Si vous vous trouvez coupables, ne perdez pas de temps : peut-être que le moment où vous vous promettez de revenir sur vos pas, vous ne serez plus de ce monde.

§ IV. - DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Son importance.

- «L'examen est la recherche, avec un soin raisonnable, des péchés que nous avons commis».

Si, par suite d'une négligence grave dans votre examen de conscience «vous laissez quelque péché mortel, quand même, vous l'auriez dit si vous l'aviez connu, cela n'empêcherait pas que votre confession ne soit un sacrilège».

MANIÈRE DE LE FAIRE.

Pour bien s'examiner :

1° Il faut se recueillir, choisir si l'on peut, un lieu solitaire et faire le silence autour de soi ; «retirer son cœur et son esprit de toute affaire temporelle, je veux dire ne plus penser ni à son commerce, ni à son ménage ; descendre dans son cœur, avec un flambeau d'une main et une balance de l'autre, pour examiner le nombre, les circonstances et peser toute la malice de ses péchés».

2° Il faut implorer les lumières du Saint- Esprit.

a) «Un des effets, les plus funestes du péché, c'est d'aveugler d'une manière si affreuse celui qui le commet, qu'il ne se connaît nullement, et, bien plus, qu'il ne cherche même pas à se connaître». Témoin David qui n'ouvrit les yeux sur son double crime que devant les reproches du prophète Nathan ; il ne vit qu'alors l'abîme dans lequel il était tombé depuis un an

b) «En second lieu, nous avons bien besoin des lumières du Saint-Esprit, parce que notre cœur est le siège de l'orgueil, qui ne cherche que les moyens de nous représenter nos péchés moindres qu'ils ne sont.

«N'étant de nous-mêmes, que ténèbres», demandons à Dieu, «avec une humilité profonde et une grande confiance en son infinie bonté», de nous connaître tels que nous sommes ; «faisons, pour cela, quelque bonne action, comme d'entendre la sainte messe,

quelques petites privations dans nos repas, dans notre sommeil, et commençons à fléchir la justice du bon Dieu en lui offrant nos peines de la journée».

3° Il faut donner à l'examen le temps et l'application convenables.

«Il n'est guère possible de déterminer le temps que nous devons y employer ; mais il n'est pas douteux que ceux qui se confessent rarement doivent y mettre plus de temps que ceux qui se confessent souvent.

Donnons-y «l'application que nous apporterions à une affaire» dont nous aurions à coeur le succès. « Une bonne confession nous rend le ciel et l'amitié de notre Dieu ; une mauvaise nous chasse du Paradis et nous précipite au fond des enfers. Cette seule pensée doit nous faire comprendre le temps et le soin que nous devons y apporter pour la faire saintement».

«Lorsque vous pensez à vous approcher du sacrement de Pénitence, apportez, si vous le pouvez, la même diligence que celle avec laquelle Jésus-Christ nous examinera au grand jour. Craignez, avec le saint roi David que, malgré tous les soins que vous prendrez pour vous examiner, vous ne laissiez encore bien des péchés que vous ne connaîtrez qu'à la mort pour en rendre compte. Dites souvent avec lui : «Mon Dieu, pardonnez moi les péchés que je ne connais pas».

MATIÈRE DE L'EXAMEN.

«Étant seuls et en la présence de Dieu, il faut commencer notre examen de conscience et rechercher tous nos péchés.

a) «Examinez-vous sur vos confessions passées et voyez si vous avez accusé tous vos péchés mortels avec une véritable douleur d'avoir offensé Dieu et un ferme propos de vous corriger et de quitter, non seulement le péché, mais encore l'occasion prochaine du péché.

«Voyez si vous avez bien fait votre pénitence dans le temps qu'on vous l'avait ordonnée ; si vous avez fait toute réparation et les restitutions que vous pouviez ou deviez faire.

b) «Suivez les commandements de Dieu et ceux de l' Eglise et les péchés capitaux, et voyez comment et en combien de manières vous avez péché contre ces commandements. Remarquez avec soin, sans vous presser, en quoi vous vous en êtes écartés par pensées, par désirs, par action, par omission. Pour vous faciliter cette recherche, examinez quelles sont vos occupations les plus ordinaires, les lieux où vous allez, les personnes que vous voyez.

c) «Examinez-vous sur les devoirs de votre état, c'est à quoi beaucoup de personnes ne font pas attention.

- Mais me direz-vous, comment faut-il s'examiner sur ce point ?

- Cela n'est pas bien difficile. Vous savez bien à quoi vous vous occupez, qui sont ceux qui sont sous votre conduite, dont Dieu vous demandera compte un jour.

Etes-vous père ou mère de famille ? Eh bien ! examinez comment vous vous êtes conduits envers vos enfants. Avez-vous eu soin de leur apprendre leurs prières dès qu'ils ont commencé à parler ? Leur avez-vous inspiré le respect qu'ils devaient avoir en la présence de Dieu ? Leur avez-vous appris les principaux mystères de la religion, nécessaires pour être sauvés ? Ne les avez-vous pas laissés dans une ignorance crasse, ne prenant pas tant à coeur le salut de leur âme que la conservation de vos bêtes ?

«Avez-vous négligé de les corriger, les voyant offenser le bon Dieu ? En avez-vous ri au lieu de les châtier chrétiennement ? Leur avez-vous donné le mauvais exemple en vous mettant en colère, en vous disputant avec votre mari, vos voisins ou voisines ? N'avez-vous pas médité ou calomnié en leur présence ? Leur avez-vous appris à ne jamais mépriser les pauvres, en les habituant eux-mêmes à faire l'aumône ? Avez-vous fait tout ce que vous avez pu pour les rendre agréables à Dieu et assurer leur salut ? Avez-vous prié le bon Dieu pour eux ?»

Si vous avez des domestiques, vous avez aussi des devoirs à remplir à leur égard ; les domestiques en ont envers leurs maîtres, les ouvriers envers ceux qui les emploient. «Que chacun sonde sa conscience afin de pouvoir se connaître, au tribunal de la Pénitence, aussi coupable qu'il est.

a) «Examinez-vous sur les péchés d'omission : presque personne n'y pense. Par exemple : pouvant faire l'aumône, avez-vous négligé de la faire ? Pouvant rendre quelque service à votre prochain, l'avez-vous refusé ? Vos enfants et vos domestiques vous ont-ils vu manquer la messe, les vêpres, vos prières le matin et le soir ?

b)«Examinez-vous sur vos péchés d'habitude, dites combien de temps cette habitude a duré.

«Sur chaque péché que l'on découvre, il faut encore examiner les circonstances nécessaires pour les bien faire connaître, et le nombre de fois que l'on y est tombé.

«Vous conviendrez avec moi que, pour un tel examen, il faut du temps, de l'application et de l'instruction.

«Hélas ! combien de pécheurs qui s'aveuglent quand ils n'ont pas ces gros péchés que souvent même des païens honnêtes ne commettraient pas ! Ils n'ont rien à dire. Cependant on les verra vivant dans une négligence habituelle de leur salut : et ils n'ont rien ! Hélas ! C'est qu'ils ne veulent pas se donner la peine de descendre dans leur cœur, où ils trouveraient de quoi les faire mourir d'horreur». Qu'une personne extrêmement contrefaite et laide se regarde attentivement dans un miroir, elle se trouvera si laide et si affreuse, qu'elle ne pourra même par y penser sans horreur : beaucoup de pécheurs sont tranquilles parce qu'ils ferment les yeux sur l'état de malheur où est réduite leur pauvre âme, parce qu'ils ne veillent pas assez sur eux-mêmes ; ils ne veulent pas chercher leurs fautes, parce qu'ils ne veulent pas changer de vie. Que s'ensuit-il de là, sinon une chaîne de confessions nulles ou «sacrilèges ?»

«Que devez-vous faire pour éviter un si grand malheur ?

«Ayez un grand soin de vous bien faire instruire de vos devoirs ; et, pour cela, soyez assidus et attentifs aux instructions, catéchismes, lectures de piété.

«Soyez de bonne foi avec vous-mêmes, ayez une volonté ferme de sauver votre pauvre âme.

«Prenez l'habitude de vous examiner à midi et le soir comment vous avez passé la journée.
«Le dimanche, rappelez à votre mémoire les plus gros péchés de la semaine.
«En suivant cette marche, vous n'oublierez pas vos péchés ; vous les rappelant, vous ne pourrez pas vous empêcher de les détester et de faire tous vos efforts pour vous en corriger» : vous serez toujours prêts à vous confesser.

§ V. - DE L'ABSOLUTION.

«Si vous me demandez ce que c'est que l'absolution, je vous dirai que c'est un jugement que le prêtre prononce au nom et par l'autorité de Jésus-Christ, et par lequel nos péchés sont aussi remis, aussi effacés que si nous ne les avions jamais commis, pourvu que nous les confessions avec les dispositions que demande ce sacrement. Ah ! qui de nous pourra s'empêcher d'admirer l'efficacité de ce jugement de miséricorde ? O moment heureux pour un pécheur converti !... A peine le ministre a-t-il prononcé ces paroles : «Je vous absous de vos péchés», que l'âme est lavée, purifiée de toutes ses souillures, par le sang précieux qui coule sur elle. Mon Dieu ! Que Vous êtes bon pour les pécheurs ! Oh ! Qu'il en a coûté à ce divin sauveur pour donner l'efficacité à ces paroles ! Que de tourments, que d'opprobres et quelle mort douloureuse !

«Mais nous sommes si aveugles, si grossiers, si peu spirituels, que la plupart croient qu'il ne tient qu'au prêtre de donner ou de refuser l'absolution comme il lui plaît. Non, nous nous trompons grossièrement ; un ministre du sacrement de Pénitence n'est que le dispensateur des grâces et des mérites de Jésus-Christ ; il ne peut les donner que selon les règles qui lui sont prescrites.

«Si vous désirez savoir quand on doit vous différer ou refuser l'absolution, le voici : écoutez-le bien et gravez-le dans votre cœur, afin que, chaque fois que vous irez vous confesser, vous puissiez connaître si vous méritez d'être absous ou renvoyés.

Je trouve sept raisons qui doivent porter le prêtre à vous différer l'absolution. C'est l'Église elle-même qui a donné ces règles sur lesquelles le prêtre ne doit pas passer ; s'il les dépasse, malheur à lui et à celui qu'il conduit : c'est un aveugle qui en conduit un autre. Le devoir du ministre est de bien appliquer ces règles, et le vôtre, de ne jamais murmurer lorsqu'il ne vous donne pas l'absolution. Si un prêtre vous la refuse, c'est parce qu'il vous aime et qu'il désire véritablement sauver votre pauvre âme.

1° «Je dis que ceux qui ne sont pas assez instruits ne méritent pas l'absolution ; le prêtre ne doit pas la leur donner, et ne le peut sans se rendre coupable, parce que tout chrétien est obligé de connaître Jésus-Christ avec ses mystères, avec sa doctrine, ses lois et ses sacrements. Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, nous dit expressément qu'on ne doit pas donner l'absolution à ceux qui ne connaissent pas les principaux mystères du Christianisme et les obligations particulières de leur état, «surtout, nous dit-il, quand on reconnaît que leur ignorance vient de leur indifférence pour le salut». Les lois de l'Église défendent de donner l'absolution aux pères et mères, aux maîtres et maîtresses qui n'instruisent pas leurs enfants ou leurs domestiques, ou qui ne les font pas instruire par d'autres de tout ce qui est nécessaire pour être sauvé ; qui ne veillent pas sur leur conduite, qui négligent de les corriger de leurs désordres et de leurs défauts».

Ici le Saint Curé expose longuement tout ce qu'un chrétien doit savoir pour être sauvé : l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole, les commandements de Dieu et de l'Église, les sacrements, les actes des vertus théologiques et de contrition. Et il ajoute : «Eh ! bien, si je vous avais interrogés, auriez-vous bien répondu à tout cela ?... Si vous ne savez pas tout ce que je viens de vous dire, vous n'êtes pas suffisamment instruits».

Et encore ne suffit-il pas de savoir des mots ; «mais il faut que, si l'on vous interroge, vous puissiez rendre compte de l'explication de chaque article en particulier et de ce qu'ils veulent dire.

2° «Je dis que l'on doit différer l'absolution à ceux qui ne donnent aucune marque de contrition». Ces marques, quelles sont-elles ? «Les promesses et les protestations ?» Non. «L'expérience nous apprend que nous ne devons guère nous y fier, Tous nous disent qu'ils sont fâchés d'avoir offensé le bon Dieu, qu'ils veulent se corriger tout de bon, et que s'ils viennent se confesser, ce n'est que pour cela. Et moins de huit jours après avoir été absous, ils oublient toutes leurs promesses et retournent à leurs mauvaises habitudes».

La vraie marque de contrition est l'effort accompli pour changer de conduite ; «sans cela, nous n'avons pas mérité l'absolution, et il y a tout lieu de croire que nous n'avons fait qu'une confession nulle ou sacrilège. Ah ! si du moins toutes les trente absolutions, il y en avait une de bonne, que le monde serait bientôt converti !

3° «Je dis que l'on doit refuser l'absolution à tous ceux qui conservent des haines, des ressentiments dans leur cœur, qui refusent de pardonner ; de sorte qu'il faut bien prendre garde de ne jamais recevoir l'absolution lorsque vous avez quelque chose contre votre prochain.

4° «Je dis que l'on doit traiter de même ceux qui ont fait quoique tort au prochain et qui refusent de réparer le mal qu'ils ont fait ou dans sa personne ou dans ses biens. L'on ne peut pas même donner l'absolution à une personne qui, étant à l'article de la mort, peut restituer elle-même et se contenter de dire à ses héritiers de le faire à sa place. Tous les Pères disent que, pour celui qui a du bien d'autrui, qui pourrait le rendre et qui ne le rend pas, il n'y a point de pardon ni de salut à espérer.

5° «Je dis que l'on doit refuser l'absolution à ceux qui sont dans l'occasion prochaine de pécher, et qui refusent d'en sortir. Le prêtre ne doit et ne peut, sans se damner, leur donner l'absolution, à moins qu'ils ne promettent de renoncer à ces occasions et de les quitter.

6° «Je dis que l'on doit refuser l'absolution à ceux qui sont scandaleux; qui, par leurs paroles, leurs conseils et leurs exemples pernicieux portent les autres au péché. Tels sont ces mauvais chrétiens qui tiennent dans leurs maisons des veillées, des danses, des jeux défendus ; qui ont des tableaux déshonnêtes ou de mauvais livres ; comme sont encore les personnes du sexe qui se parent dans l'intention de plaire et qui, par leurs regards, leurs manières, font commettre tant de fornications et d'adultères de cœur. Un confesseur, dit saint Charles, doit refuser l'absolution à toutes ces personnes, puisqu'il est écrit : «Malheur à celui par qui le scandale arrive»

7° «Je dis que l'on doit différer l'absolution aux pécheurs d'habitude, qui retombent depuis longtemps, dans les mêmes péchés, qui ne font point ou du moins font bien peu d'efforts pour se corriger. Quand il n'y a point de changement ni d'amendement dans une personne qui se confesse, sa pénitence est fautive et trompeuse. Le saint Concile de Trente nous ordonne de ne donner l'absolution, qu'à ceux en qui l'on voit la cessation du péché, la haine et la détestation du passé, la résolution et le commencement d'une vie nouvelle.

«Voilà, mes frères, les règles dont un confesseur ne peut s'écarter, sans se perdre lui-même et ses pénitents».

§ VI. – DE LA SATISFACTION.

La satisfaction, est la réparation que l'on doit à Dieu et au prochain pour les péchés qu'on a commis

RÉPARATION QUE L'ON DOIT À DIEU.

«Depuis le commencement du monde, nous voyons partout que Dieu, en pardonnant le péché, a toujours voulu une satisfaction temporelle, qui est un droit que sa justice demande. Sa miséricorde pardonne, mais sa justice veut être satisfaite en quelque petite chose».

Dieu, il est vrai, «n'écoute, au baptême, que sa miséricorde et nous pardonne sans rien exiger de nous» ; mais, «dans le sacrement de Pénitence, il ne nous remet nos péchés et ne nous rend la grâce qu'à condition que nous subirons une peine temporelle, ou dans ce monde ou dans les flammes du Purgatoire».

Pourquoi ?

a) «Afin de nous punir du mépris et de l'abus de ses grâces.

b) «Pour nous préserver de retomber dans le péché : nous rappelant ce que nous avons enduré pour les péchés déjà confessés, nous n'aurons pas le courage d'y retourner».

c) Notre-Seigneur «veut que nous unissions nos pénitences aux siennes».

Or, quelle est la satisfaction que Dieu exige de nous «pour réparer les injures que nos péchés lui ont faites»?

LA PÉNITENCE SACRAMENTELLE.

Avant tout, «la pénitence que le confesseur nous impose ; elle fait partie du sacrement. Si l'on n'était pas dans l'intention de l'accomplir, la confession serait sacrilège.

«Nous devons la recevoir avec joie et reconnaissance. Si nous pensions ne pas pouvoir la faire, il faudrait représenter humblement au confesseur nos raisons ; s'il les trouve bonnes, il nous la changera... Mais nous ne devons jamais la changer de nous-mêmes. Vous trouvez vos pénitences longues ou difficiles ; mais vous n'y pensez pas ! Comparez-les donc à celles de l'enfer que vous avez méritées. Hélas ! avec quelle joie un pauvre damné ne recevrait-il pas jusqu'à la fin du monde les pénitences que l'on vous donne, et encore de bien plus rigoureuses, si, à ce prix, il pouvait terminer son supplice !

«Nous devons accomplir la pénitence que le confesseur nous impose, Ce n'est qu'à cette condition que Dieu rend sa grâce au pécheur et que le prêtre, en son nom, lui remet ses péchés. Ne serait-ce pas une impiété de ne pas faire la pénitence et d'espérer encore le pardon ? Ce serait aller contre la raison ; ce serait vouloir la récompense sans qu'il en coûte rien.

«Que penser de ceux qui ne font pas leur pénitence ? S'ils n'ont pas encore reçu l'absolution, ce sont des personnes qui n'ont pas même le désir de se convertir, puisqu'elles refusent les moyens à prendre pour cela. Mais quand le pénitent a reçu l'absolution et qu'il a négligé sciemment et volontairement sa pénitence, c'est un péché mortel si les péchés qu'il a confessés étaient mortels.

«Il faut accomplir la pénitence tout entière, ne rien laisser de tout ce qu'on nous a donné ; nous devrions plutôt ajouter à celle que le confesseur nous a imposée. Saint Cyprien nous dit que la pénitence doit égaler la faute, que le remède ne doit pas être moindre que le mal. Mais, dites-moi, quelles sont les pénitences que l'on donne ? Quelques chapelets, quelques litanies, quelque aumône, de petites mortifications. Toutes ces choses ont-elles quelque proportion avec nos péchés qui méritent des tourments qui ne finiront jamais ?

«Il y en a qui font leur pénitence en marchant ou assis : cela n'est pas à faire. Votre pénitence, vous devez la faire à genoux, à moins que le prêtre ne vous dise que vous pouvez la faire ou en marchant, ou assis. Si cela vous est arrivé, vous devez vous en confesser.

«Il faut la faire au temps marqué, sans quoi vous péchez, à moins que vous ne puissiez pas faire autrement, et le dire à votre confesseur quand vous retournerez. Par exemple, il vous aura ordonné de faire une visite au Saint Sacrement après les offices, parce qu'il sait que vous allez dans des compagnies qui ne vous porteront pas au bon Dieu, et vous la faites un autre jour ou dans une autre circonstance ; il vous aura commandé de faire un acte de contrition si vous avez le malheur de retomber dans le péché que vous avez déjà confessé, et vous ne le récitez que longtemps après, ou bien vous attendez, pour faire votre pénitence, le moment où vous êtes près d'aller vous confesser : vous comprenez aussi bien que moi que dans tous ces cas-là, vous êtes coupable et que vous ne devez pas manquer de vous en accuser.

«Il faut faire votre pénitence dévotement :

a) «Avec attention de l'esprit et dévotion du cœur.

b) «Avec une grande confiance que le bon Dieu vous a pardonné vos péchés par les mérites de Jésus-Christ qui a satisfait pour vous par ses souffrances et sa mort sur la croix.

c) «Avec joie, ravis de pouvoir satisfaire à Dieu que vous avez offensé et de trouver un moyen si facile d'expier vos péchés qui mériteraient de vous faire souffrir pendant toute l'éternité.

d) «Avec un vrai désir de quitter le péché tout à fait, quoi qu'il vous en coûte, fallut-il même souffrir la mort.

PÉNITENCES VOLONTAIRES.

«Nous ne devons pas nous contenter de la pénitence que le confesseur nous impose, parce qu'elle n'est rien ou presque rien, si nous la comparons à ce que méritent nos péchés. Si le confesseur nous ménage si fort, ce n'est que dans la crainte de nous dégoûter de travailler à notre salut. Si vous avez véritablement votre salut à cœur, vous devez vous imposer des pénitences vous-même», expier vos péchés : par des actes qui leur soient contraires et les combattent directement ; par la prière vocale ou mentale, l'offrande de toutes vos actions à Dieu, la pensée fréquente des fins dernières ; par le jeûne et «tout ce qui peut mortifier le corps et l'esprit» ; par l'aumône, «celle qui regarde le corps et celle qui regarde l'âme», c'est-à-dire par les œuvres de miséricorde ; enfin par les indulgences.

Imitons les saints ; Dieu avait pardonné à David : le roi-prophète se crut cependant obligé de pleurer son péché, et ses larmes «coulèrent avec tant d'abondance qu'il nous dit qu'il en trempait son pain, qu'il en arrosait son lit et que la douleur ne le quitterait qu'avec la vie».

Le Seigneur avait pardonné à saint Pierre «le péché que lui avait fait commettre la frayeur», et l'apôtre ne cessa jamais de laver son péché dans les larmes, au point «qu'elles creusèrent son visage».

Le Sauveur avait pardonné à Madeleine «puisqu'il dit aux Pharisiens que beaucoup de péchés lui avaient été pardonnés parce qu'elle avait beaucoup aimé» ; et pourtant, Madeleine, après la résurrection, «alla s'ensevelir dans un désert où elle fit pénitence toute sa vie».

RÉPARATIONS QUE L'ON DOIT AU PROCHAIN.

«Après avoir satisfait à Dieu, il faut encore satisfaire à notre prochain pour le tort que nous lui avons fait.

«Si vous avez eu le malheur de l'outrager par des paroles injurieuses, il faut lui faire des excuses et vous réconcilier avec lui.

«Si vous avez noirci la réputation du prochain par la calomnie, vous devez aller trouver les personnes à qui vous avez dit de lui des choses fausses et leur dire que ce n'était pas vrai, que vous êtes bien fâché de les avoir dites, que vous les priez de ne pas les croire.

«Si vous avez médit du prochain, vous êtes obligé de dire de lui tout le bien que vous pouvez savoir.

«Si, en frappant ses bêtes, vous lui avez fait quelque tort, vous êtes obligé de le réparer aussitôt que vous le pourrez.

«Si vous avez négligé de faire «quelques restitutions», de rendre «des objets empruntés», vous devez, au plus tôt vous acquitter de vos dettes.

«Si vous avez fait tort au prochain dans son âme, en lui donnant du scandale, c'est encore bien plus difficile à réparer. Cependant il faut le faire autant que vous le pouvez, sans quoi jamais le bon Dieu ne vous pardonnera. Combien de pères et de mères, de maîtres et de maîtresses qui scandalisent leurs enfants et leurs domestiques en ne faisant de prière ni le matin, ni le soir, en jurant et peut-être même en blasphémant, en travaillant le dimanche matin, même avant la sainte messe, en chantant de mauvaises chansons, en donnant de mauvais conseils ! Comment réparer tous ces scandales ?»

ARTICLE III. Les Confessions nulles et sacrilèges.

§ I. CEUX QUI FONT DE MAUVAISES CONFESSIONS.

Quels sont ceux «qui font de mauvaises Confessions ? Ecoutez-le afin que vous puissiez connaître si vous êtes de ce nombre. D'abord je suis sûr qu'il y en a parmi ceux qui sont ici présents» ; et «peut-être n'ouvriront-ils pas encore les yeux aujourd'hui sur leur affreux et malheureux état ; la parole de Dieu ne les touche pas, et les lumières de l'Esprit-Saint, à qui ils ont fermé les portes de leur cœur, ne leur montreront pas l'état épouvantable où le péché les a précipités. Ils mourront comme ils ont vécu».

I. «Ceux-là font de mauvaises confessions qui ne prennent pas le temps nécessaire pour connaître leurs péchés mortels». Un péché oublié parce que vous ne vous êtes pas examinés, quoique vous l'eussiez dit si vous l'aviez connu, ne laisserait pas que de rendre votre confession sacrilège. Cependant on trouve un grand nombre de chrétiens qui vont se confesser, souvent même sans penser à leurs fautes, ou du moins d'une manière si légère que, quand ils se confessent, ils n'ont rien à dire, si le prêtre ne les examine pas lui-même. Ce défaut se rencontre surtout parmi ceux qui ne se confessent que rarement».

II. «Ceux-là font de mauvaises confessions» qui manquent de sincérité en matière grave. Il y en a qui cachent des péchés mortels : ce sont plutôt les personnes «qui, pendant quelque temps, ont rempli fidèlement leurs devoirs de religion ou des personnes qui font profession de piété. Si elles viennent à succomber : d'un côté, effrayées par la honte de leurs péchés, de l'autre par la crainte de se faire connaître aussi coupables», n'osant pas s'abstenir de se confesser et de communier de peur qu'on ne les remarque, «que font-elles ? Elles ne disent pas leur faute et commencent une chaîne de sacrilèges qui peut-être durera jusqu'à la mort».

Toutefois, ce qui est plus commun, c'est que, au lieu de cacher simplement leurs péchés, il y en a qui les déguisent. «Ils les déclarent, mais ils les cachent par la manière dont ils les accusent et on ne les connaît guère mieux après leur confession qu'avant. Qui pourrait raconter tous les déguisements, tous les artifices que le démon leur inspire pour les perdre et tromper leur confesseur ? C'est la corde par laquelle il entraîne le plus en enfer. Vous allez le voir : «Je dis :

1° Déguisement de leurs péchés dans la manière de les accuser : ils les diminuent. Quelle est la préparation de certains ? Ce n'est pas de demander à Dieu la grâce de bien connaître leurs fautes, mais, de se tourmenter pour trouver le moyen de les dire de façon à en éprouver moins de honte. Sans presque s'en apercevoir, ils les affaiblissent considérablement : les emportements de la colère ne seront que des impatiences ; les discours les plus indécents ne seront que des paroles un peu libres ; les désirs les plus honteux, les

actions les plus infâmes, ne seront que des familiarités peu décentes ; les injustices les plus marquées ne seront que de petits torts ; les excès de l'avarice ne seront qu'un attachement un peu trop grand aux biens de la terre. De sorte que, quand la mort arrivera et que Dieu leur fera voir leurs péchés tels qu'ils sont, ils reconnaîtront alors qu'ils n'ont dit leurs péchés qu'à moitié dans presque toutes leurs confessions. Et que s'en suit-il, sinon une chaîne de sacrilèges ! O mon Dieu peut-on bien y penser et ne pas être plus sincère dans ses confessions pour avoir le bonheur d'être pardonné ?

2° Déguisement de leurs péchés par le soin qu'ils prennent de n'en pas déclarer les circonstances, qui souvent sont plus criminelles que les actions mêmes. Vous dites bien que vous avez médité ; mais vous ne dites pas que c'était de votre pasteur ou d'une autre personne consacrée à Dieu, dont la réputation est absolument nécessaire au bien de la religion. Vous vous accusez bien d'avoir dit des paroles contre la religion et contre la modestie, mais vous ne dites pas que votre intention était d'ébranler la foi de cette jeune personne, afin de lui persuader de consentir à vos mauvais désirs. Vous dites bien que vous avez manqué la messe le dimanche, mais vous ne dites pas que vous l'avez fait manquer à d'autres, ou bien que plusieurs personnes vous l'ont vu manquer, «qui les a scandalisées». Vous vous accusez bien d'avoir été au cabaret, mais vous ne dites pas que c'est un dimanche et pendant la messe ou les vêpres, que votre intention était d'en amener d'autres avec vous si vous aviez pu. Vous vous accusez bien d'avoir eu de mauvaises pensées, mais vous ne dites pas que vous y avez donné occasion en allant volontairement avec des personnes que vous saviez très bien n'avoir que de mauvais propos à débiter. Vous vous accusez bien d'avoir mangé de la viande les jours défendus, mais vous ne dites pas combien de personnes en ont mangé à cause de vous ; vous ne dites pas si vous avez sollicité vos enfants et vos domestiques ; vous ne dites pas si c'est par impiété que vous en avez mangé, en vous raillant des lois de l'Église. Vous dites bien que vous avez chanté de mauvaises chansons, mais vous ne dites pas combien de personnes les ont entendues ; vous ne dites pas si vous les avez apprises aux autres, si vous avez prié d'autres personnes de vous en apprendre. Vous vous accusez bien d'avoir travaillé le dimanche, mais vous ne dites pas combien d'heures, ni combien de personnes vous avez fait travailler, ni si c'est pendant les saints offices, ni si l'on vous a vues... Mon Dieu, que de choses auxquelles on ne pense pas ! Mon Dieu, que de confessions incomplètes et au moins douteuses».

3° Déguisement dans le ton de la voix qu'ils emploient pour déclarer certains péchés plus humiliants ; dans le soin qu'ils prennent de les placer, de manière que le confesseur puisse les entendre sans y faire attention. L'on commencera à accuser beaucoup de petits péchés, comme : «Mon Père, je m'accuse d'avoir manqué de prendre de l'eau bénite le matin et le soir, d'avoir eu des distractions pendant mes prières» et autres choses semblables. Après avoir endormi, autant qu'on peut, l'attention du confesseur, d'une voix un peu plus basse et de la manière la plus rapide, on glisse des abominations et des horreurs.

Quels sont les péchés que l'on craint le plus d'accuser ?

- «Les péchés contre la sainte vertu de pureté et contre la justice... Nous verrons, au jour du jugement, qu'un grand nombre de confessions ont été rendues mauvaises par ces péchés».

«Insensés, pourrait-on dire à tous ces prétendus pénitents, quel est donc le démon qui vous a ainsi séduits pour vous porter à trahir si misérablement la vérité ? Dites-moi, quel est le motif qui peut vous porter à mentir de la sorte en confession ?

«Est-ce la crainte que le confesseur ait mauvaise opinion de vous ? Vous vous trompez.

«Est-ce que vous espérez que les péchés que vous dites vous seront pardonnés ? Vous vous trompez encore grossièrement.

«Vous pensez tromper votre confesseur ? Mais vous savez bien que vous ne tromperez pas Dieu, de qui vous devez recevoir votre pardon.

«Dites-moi, cette absolution que vous aurez surprise, pensez-vous bien espérer qu'elle sera ratifiée dans le ciel? Hélas ! tel est l'aveuglement de certains pécheurs, qui osent se persuader qu'ils sont pardonnés, pourvu qu'ils aient reçu une absolution ; peu importe, du reste qu'ils aient dit ou non tous leurs péchés, qu'ils aient trompé ou non leur confesseur.

«Mais dites-moi, pécheurs aveugles, je vous le demande, êtes-vous bien contents de cette absolution, lorsque vous êtes sortis du tribunal de la Pénitence ? Avez-vous éprouvé cette paix et cette douce consolation qui est la récompense d'une confession bien faite ? N'avez-vous pas été, au contraire, obligés, pour calmer vos remords de conscience, de vous dire en vous-mêmes qu'un jour vous referiez la confession que vous veniez de faire ? Mais, mon ami, tout bien examiné, vous auriez mieux fait cent fois de ne pas vous confesser. Vous savez très bien que les péchés que vous avez ainsi confessés ne sont pas pardonnés, sans parler de ceux que vous avez voulu cacher. Vous n'étiez donc pas assez coupables ? Et vous avez voulu ajouter à tous vos péchés un sacrilège !

Mais, pensent peut-être quelques personnes, nous ne croyons pas qu'il y en ait qui soient capables de cacher ou de dissimuler leurs péchés, parce qu'ils seraient bien trop tourmentés.

Ah ! mes frères, s'il me fallait prêter serment, je ne balancerais pas à dire qu'il y en a au moins cinq ou six qui sont dévorés par leurs remords et par leurs péchés, auxquels il faut toutes leurs forces pour ne pas le laisser paraître au dehors, qui m'écoutent maintenant, et qui pensent que cela est vrai. Prenez patience, vous les verrez au jour du jugement et vous vous rappellerez ce que je vous dis aujourd'hui.

O mon Dieu ! la honte ou la crainte peuvent-elles bien retenir un chrétien dans un état si épouvantable ? Ah ! mon ami, qu'est-ce que vous vous préparez à vous-même ? Vous n'osez pas vous en ouvrir à votre pasteur ? Mais est-il seul au monde ? Ne trouveriez-vous pas des prêtres qui auraient la charité de vous recevoir ? Mon ami, ayez pitié de cette pauvre âme qui a coûté si cher à Jésus-Christ !... O mon Dieu ! qui pourra jamais comprendre l'aveuglement de ces pauvres pécheurs ! Vous avez caché votre péché, mon ami, mais il faudra qu'il soit connu un jour, et même aux yeux de tout l'univers ; tandis que, d'une parole, vous l'auriez caché pour jamais et vous changeriez votre enfer en une éternité de bonheur ! Hélas ! qu'un sacrilège conduit loin ces pauvres pécheurs ! Ils ne veulent pas mourir dans cet état, mais ils n'ont pas la force d'en sortir. Mon Dieu, tourmentez-les si fort qu'ils ne puissent pas y rester !...

«Ceux-là font de mauvaises confessions qui se confessent par routine, par habitude, sans avoir une véritable douleur de leurs péchés ni le ferme propos de ne plus les commettre. Le défaut de contrition est la cause du plus grand nombre des confessions nulles ou sacrilèges».

Ceux qui, en recevant l'absolution, n'ont pas l'intention de faire la pénitence que le prêtre leur donne. Il ne faut pas vous contenter de vous accuser d'avoir manqué votre pénitence, mais bien dire qu'en vous confessant vous n'aviez pas l'intention de la faire.

Ceux qui n'ont pas la volonté de restituer. «Je ne parle pas de ceux qui ont volé ou trompé le prochain et qui ne s'en confessent pas : ceux-là sont bien perdus ; mais je dis que ceux à qui le confesseur a ordonné quelques restitutions, si, dans le moment où ils recevaient l'absolution, ils n'ont pas eu l'intention de rendre, leur confession ne vaut rien ; et si vous avez manqué de rendre, le pouvant, comme vous l'aviez promis, il faut le dire en vous confessant. Ceux qui ne font pas tous leurs efforts pour restituer ; comme ceux encore qui ont été chargés de faire des aumônes, de faire dire des messes, et laissent tout cela de côté.

Ceux qui continuent de vivre dans l'occasion prochaine du péché, pouvant la quitter.

Ceux qui vivent sans se réconcilier avec leur prochain, qui ne veulent pas pardonner on qui ne pardonnent qu'à moitié.

Tous ceux qui fréquentent les sacrements sans être suffisamment instruits des principaux mystères de la religion, ou qui ignorent, par leur faute, ce qui regarde les sacrements qu'ils reçoivent.

Les pères et les mères, les maîtres et les maîtresses qui ne connaissent pas leurs devoirs envers les enfants et leurs domestiques.

O mon Dieu ! que de chrétiens vont à l'abîme et qui ne le croient pas, parce qu'ils ne veulent pas prendre la peine de descendre dans leur cœur pour y reconnaître les maux que le péché leur a faits !

§ II. CONFESION GÉNÉRALE, MOYEN DE RÉPARER LES MAUVAISES CONFESIONS.

Comment réparer les confessions nulles et sacrilèges ?

Par une confession générale, en accusant «les péchés mortels de toute votre vie, leur nombre et leurs circonstances, ainsi que toutes vos mauvaises confessions et communions.

«Mais comment me rappeler, à quatorze ou vingt ans, à cinquante ou soixante ans peut-être, tout ce que j'ai fait ?» Ce qui nous paraît tout à fait impossible à nous-mêmes, nous est facile avec la grâce de Dieu. C'est l'examen de conscience qui vous effraie ? Il n'est pas si difficile que vous vous le représentez.

Pour faire une confession générale, il n'est pas nécessaire d'accuser vos péchés véniels en détail ; il suffit de les accuser en général à la fin de votre confession. Votre examen ne roulera donc que sur vos péchés mortels. Or vos péchés sont ou des péchés que vous ne commettez que rarement ou des péchés d'habitude.

Si vous n'avez commis certains péchés que rarement, comme serait, par exemple, de jurer le saint nom de Dieu, de vous mettre en colère en maudissant votre travail, vos enfants ou vos bêtes, il n'est pas difficile de dire combien de fois à peu près vous y êtes tombés par année, par mois ou par semaine. Si c'est un péché d'habitude, vous savez combien d'années a duré cette habitude, à quel âge elle a commencé, si vous l'avez perdue quelque temps ; il n'est pas difficile de dire combien de fois vous avez commis ce péché par mois, par semaine ou par jour. Eh ! bien, c'est tout ce qu'il faut faire pour réparer vos confessions. Lorsque vous ne pouvez vous rappeler au juste, dites seulement : «Mon Père, je m'accuse à peu près tant de fois». Dieu n'en demande pas davantage ; pourvu que vous ayez donné à votre examen tout le temps et tous les soins convenables et que vous soyez de bonne foi, c'est-à-dire sincères dans votre accusation et votre repentir, vous êtes sûrs que quand toutes vos confessions et communions auraient été des sacrilèges, le bon Dieu vous pardonnera et vous serez sauvés. D'un autre côté, le confesseur, qui désire autant que vous le salut de votre pauvre âme, ne manquera pas de faire tout ce qu'il pourra pour vous aider, soit par ses interrogations, soit par ses prières, surtout pendant la sainte messe, en demandant à Dieu les grâces et les forces qui vous sont nécessaires pour bien faire votre confession.

Prenez garde à ne pas vous laisser prendre à ce piège du démon qui en perd un grand nombre, qui est de leur faire commencer à accuser tous leurs petits péchés les premiers, afin qu'ils n'aient pas la force de dire les gros ensuite. Commencez au contraire à dire tous vos plus gros péchés ; alors, vous ôtez toute puissance au démon.

Cela est bien aisé à dire ; mais le faire, c'est autre chose. Comment avoir la force de dire tant de péchés si affreux, qui font horreur rien que d'y penser ?

- Mes frères, il, n'y a qu'un orgueilleux qui ait honte de dire ses péchés ou qui les cache. Otez l'orgueil de votre cœur, et vous vous accuserez comme vous voudriez l'avoir fait à l'heure de la mort. Une personne qui a vraiment à cœur son salut, ne craint nullement de faire l'accusation de ses péchés.

Voulez-vous, mes frères, un motif bien capable de vous engager à une confession de toute votre vie, si vous vous sentez coupables ? Ce soir, lorsque vous serez au lit, mettez-vous dans la position où vous serez un jour dans la bière, le corps étendu, les mains croisées sur la poitrine, les yeux fermés, tout enveloppé dans un suaire ; ensuite dites-vous à vous-mêmes : que voudrais-je avoir fait lorsque je me trouverai à ce moment ? Mon âme est souillée de tant de péchés qui ne sont pas pardonnés... Voudrais-je bien paraître devant le tribunal de Dieu en cet état ? Reverrai-je un confesseur à l'heure de la mort ? Si je venais à mourir de mort subite et que je n'eusse pas le temps de me confesser, il faudrait tomber en enfer ! Non, mon Dieu, plus de retard, je vais commencer aujourd'hui à me préparer et je ferai si bien que je regagnerai votre amitié et mériterai le ciel.

EXAMEN DE CONSCIENCE

AVANT L'EXAMEN.

Invoquez les lumières du Saint-Esprit afin de vous rappeler exactement vos péchés, d'en connaître l'espèce, le nombre et la gravité.

«Comme un horloger avec ses lunettes ; dit le Curé d'Ars, distingue les plus petits rouages d'une montre, avec les lumières du Saint-Esprit, nous distinguons tous les détails de notre pauvre vie. Alors les moindres péchés font horreur. »

Venez, Esprit-Saint, remplissez mon cœur et allumez-en moi le feu de votre amour.

v. 0 Dieu, envoyez votre Esprit et tout sera créé.

r. Et vous renouvellerez la face de la terre.

Oraison. 0 Dieu, qui avez instruit les cœurs des fidèles par la lumière du Saint-Esprit, donnez-moi, par le même Esprit, de goûter ce qui est bien et de jouir toujours de sa consolation. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Je vous salue, Marie...

COMMANDEMENTS DE DIEU

PREMIER COMMANDEMENT :

Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«La prière dégage notre âme de la matière; elle l'élève en haut comme le feu qui gonfle les ballons.

Ceux qui ne prient pas se courbent vers la terre comme une taupe qui cherche à faire un trou pour s'y cacher. Ils sont tout terrestres, tout abrutis et ne pensent qu'aux choses du temps».

Avez-vous fait vos prières du matin et du soir ?

Etes-vous resté longtemps sans les faire ?

Les avez-vous faites à genoux et avec attention ?

Avez-vous manqué de respect dans le lieu saint ?

Avez-vous consulté les devins, les diseuses de bonne aventure, les tables tournantes ?

LA FOI.

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«Ceux qui n'ont pas la foi ont l'âme bien plus aveugle que ceux qui n'ont pas d'yeux...

Nous sommes dans ce monde comme dans un brouillard ; mais la foi est le vent qui dissipe ce brouillard et qui fait luire sur notre âme un beau soleil.

Il y en a qui perdent la foi et ne voient l'enfer qu'en y entrant».

Avez-vous refusé de croire à quelque vérité de la foi ?

En avez-vous douté volontairement ?

Avez-vous lu des journaux ou des livres qui combattent la foi ?

Avez-vous fréquenté des sociétés où l'on tient des propos contre la foi? En avez-vous ri ?

Avez-vous parlé contre les prêtres ?

Avez-vous, selon vos moyens, pris la défense de la religion quand elle était attaquée devant vous ?

Le respect humain vous a-t-il empêché de professer votre foi ?

Pendant la période électorale, avez-vous voté ?

Avez-vous voté pour le candidat ou la liste catholiques ?

L'ESPÉRANCE.

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«Le désespoir est un plus grand péché que tous ceux que nous pouvons avoir commis.

Nos fautes sont un grain de sable à côté de la grande montagne des miséricordes de Dieu.

Le bon Dieu ne nous a promis sa grâce qu'autant que de notre côté nous ferons tout ce que nous pourrions pour éviter les dangers du péché.

Ah ! pécheur, mépriserez-vous toujours les richesses de la patience de Dieu, de sa bonté et de sa longanimité ? Parmi les voleurs, les uns vieillissent dans le brigandage ; d'autres, au premier crime, sont pris et punis. Craignez que le sort de ces derniers ne soit le vôtre et que vous ne soyez précipité dans les abîmes au premier péché que vous ferez. Allons, ne laissez plus la patience de Dieu !»

Avez-vous désespéré de vous corriger de vos péchés ou d'en obtenir le pardon ?

Vous êtes-vous encouragé à pécher en pensant que Dieu était assez miséricordieux pour vous pardonner ?

Avez-vous différé de vous convertir en pensant que Dieu vous pardonnerait quand il vous plairait de ne plus pécher ?

Avez-vous pensé que Dieu était assez bon pour vous donner le ciel sans que vous ayez rien fait pour l'acquiescer ?

LA CHARITÉ.

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«Un bon chrétien qui aime Dieu et le prochain - et quand on aime Dieu on aime le prochain - voyez comme il est heureux ! quelle paix dans son âme ! C'est le paradis sur la terre.

C'est si beau, la charité ! C'est un écoulement du cœur de Jésus, qui est tout amour».

Avez-vous aimé Dieu de tout votre cœur et par-dessus toutes choses ?

Quand Sa volonté était en concurrence avec un plaisir défendu, un gain illicite, votre orgueil à satisfaire, qu'avez-vous préféré ?

Avez-vous aimé le prochain comme vous-même et pour l'amour de Dieu ?

Avez-vous eu de la haine ou gardé de la rancune contre le prochain ?

Vous êtes-vous vengé ou en avez-vous eu le désir ?

Avez-vous fait l'aumône ?

Avez-vous eu soin des malades de votre maison ?

Avez-vous prié pour vos défunts ?

DEUXIÈME COMMANDEMENT :

Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement.

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«Le blasphème est une sorte de sacrilège, car vous employez à maudire le Créateur une langue qui a été consacrée au bon Dieu par le baptême, arrosée du sang précieux de Jésus-Christ, qui tant de fois a servi de reposoir au Sauveur lui-même.

Ce péché fait dresser les cheveux de la tête à toute personne qui n'a pas entièrement perdu la foi».

Avez-vous blasphémé le saint nom de Dieu ?

Avez-vous murmuré contre la Providence ?

Avez-vous mal parlé de Dieu, de la religion ou des saints ?

Avez-vous pris Dieu à témoin de choses inutiles ou mauvaises ?

Avez-vous fait de faux serments ?

Avez-vous fait des malédictions contre votre prochain, contre vous-même ou contre les créatures ?

Avez-vous observé les vœux que vous avez faits ?

TROISIÈME COMMANDEMENT :

Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.

Du SAINT CURE D'ARS :

«Quand j'en vois qui charrient le dimanche, je pense qu'ils charrient leur âme en enfer.

Je connais deux moyens bien sûrs de devenir pauvre : c'est de travailler le dimanche et de prendre le bien d'autrui. Le dimanche, c'est le bien du bon Dieu ; c'est son jour à Lui, le jour du Seigneur. De quel droit touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas ?

Ceux qui ne font point difficulté de manquer la messe le dimanche, périssent presque tous misérablement : c'est visible ; leurs biens vont en décadence, la foi abandonne leur cœur, ils vivent comme s'ils n'avaient point d'âme à sauver, et, par là, ils sont doublement malheureux».

Avez-vous travaillé le dimanche ?

Combien de temps ?

Avez-vous manqué la messe le dimanche ?

L'avez-vous entendue tout entière et avec piété ?

Avez-vous manqué les Vêpres sans raison ?

QUATRIÈME COMMANDEMENT :

Tes père et mère honoreras afin que tu vives longuement.

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«Si ce commandement était bien observé, le ciel descendrait sur la terre, car l'on y goûterait la paix et le bonheur; les familles seraient de petits paradis par le respect et l'amour des enfants envers leurs parents».

Avez-vous eu pour vos parents les prévenances et le respect auxquels ils ont droit ?

Leur avez-vous parlé avec brusquerie ?

Les aimez-vous sincèrement, vous souvenant, qu'après Dieu ils sont les auteurs de vos jours ?

Auriez-vous désiré leur mort, afin d'être délivré de l'embarras qu'ils vous donnent ?

Leur faites-vous tout le bien que vous pouvez ?

Leur obéissez-vous en tout ce qu'ils vous commandent de juste et de raisonnable, comme à Dieu dont ils tiennent la place ?

Avez-vous eu soin d'eux dans la vieillesse, la maladie, la pauvreté ?

Avez-vous pourvu à leurs besoins ?

Quand ils étaient malades, avez-vous fait appeler le prêtre assez tôt pour qu'il pût leur administrer les sacrements en pleine connaissance ?

Avez-vous fait célébrer des messes pour eux après leur mort ?

Êtes-vous convaincu que le denier du culte est, non point une dette de charité, mais de justice ?

L'avez-vous versé selon vos moyens ?

CINQUIÈME COMMANDEMENT :

Homicide point ne sera de fait ni volontairement.

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«Oh ! que d'homicides spirituels commis par de mauvais conseils et de mauvais exemples ! Ainsi on chantera une mauvaise chanson ; il y a là cinquante personnes, je suppose, qui prennent plaisir à vous entendre : elles recevront toutes le poison. Voilà cinquante personnes à qui vous avez donné la mort».

Avez-vous porté le prochain au mal ou l'avez-vous détourné du bien par de mauvaises paroles, de mauvais conseils, de mauvaises actions ?

Avez-vous souhaité la mort du prochain ? Pourquoi ?

Vous l'êtes-vous souhaitée à vous-même ?

Avez-vous frappé le prochain ?

Lui avez-vous dit des injures ?

Vous êtes-vous querellé avec lui ?

SIXIÈME ET NEUVIÈME COMMANDEMENTS :

Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement.

L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«L'âme pure est une belle rose, et les trois personnes divines descendent du ciel pour en respirer le parfum.

Il y avait une fois un saint qui avait demandé au bon Dieu de lui montrer une âme impure ; il vit cette pauvre âme comme une bête crevée, qu'on a traînée pendant huit jours au gros du soleil, le long des rues.

La danse et les bals sont le moyen dont le démon se sert pour enlever l'innocence au moins aux trois quarts des jeunes gens. Combien de jeunes filles, à la suite de la danse, ont perdu leur réputation, leur pauvre âme, le ciel, leur Dieu ! Le démon entoure une danse comme un mur entoure un jardin».

Vous êtes-vous arrêté avec complaisance à des pensées ou à des désirs déshonnêtes ?

Avez-vous dit des paroles déshonnêtes ?

Écoutez ceux qui en disaient ?

Chanté de mauvaises chansons ?

Lu des journaux ou des livres immoraux ?

Assisté à des cinémas ou à des spectacles immodestes ?

Êtes-vous allé aux bals et aux danses ?

Avez-vous péché contre la pureté par regards ? ... Par actions ? ... Tout seul ? ... Avec d'autres ? ... (Dire si la personne avec laquelle vous avez péché était de votre sexe, si elle était libre ou mariée ou parente...)

Avez-vous fréquenté de mauvaises compagnies ?

Vos vêtements sont-ils conformes à la modestie chrétienne ou suivez-vous le dévergondage de la mode ?

SEPTIÈME ET DIXIÈME COMMANDEMENTS :

Bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient.

Bien d'autrui tu ne convoiteras pour l'avoir injustement.

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«Sans un miracle de la grâce, un avare ou si vous voulez, une personne qui a acquis quelque bien par fraude ou par adresse, ne se convertira presque jamais, tant ce péché aveugle celui qui le commet, et non seulement le bien acquis de cette manière ne lui profitera pas, mais il sera cause que son bien légitimement acquis périra».

Avez-vous pris des objets qui ne vous appartenait pas ?

Avez-vous pris le bien du prochain en vendant du lait ou du vin mélangé d'eau ?

En vendant des animaux domestiques sans révéler leurs défauts cachés ?

En vendant à faux poids ou à fausses mesures ?

En faisant payer votre ouvrage plus qu'il ne valait ?

En mettant plus de temps qu'il ne fallait pour l'exécuter ?

En haussant les prix d'une manière arbitraire et injuste ?

Avez-vous causé du dommage au prochain en faisant des dégâts dans ses propriétés ?

En lui intentant un procès injuste ?

Avez-vous coopéré au dommage du prochain par vos ordres, vos conseils, vos domestiques, vos enfants, vos animaux ?

Avez-vous profité d'une erreur commise à votre avantage ?

Avez-vous gardé ce que vous aviez trouvé ?

Avez-vous fait ce que vous pouviez pour payer vos dettes ?

Vous êtes-vous approprié les dépôts qui vous avaient été confiés ?

Avez-vous rendu ce que vous aviez pris injustement ?

Réparé les torts que vous aviez faits au prochain ?

HUITIÈME COMMANDEMENT :

Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement.

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«La langue du médisant ou du calomniateur est comme un ver qui pique les bons fruits ; c'est une chenille qui salit les plus belles fleurs en y laissant la trace dégoûtante de son écume.

Vous avez médité... calomnié... Comme le voleur qui rend le bien qu'il a volé, réparez la réputation que vous avez ôtée à votre prochain et confessez-vous, sinon vous serez damné».

Avez-vous fait de faux témoignages devant les tribunaux ?

Avez-vous menti : pour rendre service ou vous excuser... pour rire... pour nuire au prochain ?

Avez-vous calomnié le prochain ?

En avez-vous médité ?

Avez-vous jugé témérairement ?

COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«Quand on va se confesser, il faut comprendre ce qu'on va faire : on peut dire qu'on va déclouer Notre-Seigneur.

Quand vous avez fait une bonne confession vous avez enchaîné le démon.

Les péchés que nous cachons reparaitront tous. Pour bien cacher ses péchés, il faut bien les confesser».

Vous êtes-vous confessé chaque année ?

Avez-vous communiqué chaque année dans le temps de Pâques ?

Avez-vous fait des confessions et des communions sacrilèges ?

Avez-vous jeûné et gardé l'abstinence aux jours prescrits par l'Église ?

PÉCHÉS CAPITAUX

Avez-vous été orgueilleux, vaniteux ?

Avez-vous recherché le luxe dans vos vêtements et votre parure ?

Etes-vous trop attaché aux biens de la terre ?

Avez-vous été jaloux du prochain ?

Vous êtes-vous réjoui du mal qui lui arrivait ?

Avez-vous fait des excès dans le boire et le manger ?

Vous êtes-vous mis en colère ?

Vous êtes-vous laissé aller à l'impatience ?

Avez-vous été paresseux dans l'accomplissement des devoirs de votre état ?

DEVOIRS DES PERSONNES MARIÉES, DES PARENTS, DES MAÎTRES ET MAÎTRESSES DE MAISON

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«Quelle honte, je ne dis pas pour des païens, mais pour des chrétiens, que les animaux soient plus fidèles à accomplir les desseins de la Providence que les propres enfants de Dieu, c'est-à-dire que les pères et mères que le bon Dieu n'a choisis que pour peupler le ciel !»

Epoux, avez-vous pratiqué la chasteté conjugale ?

N'avez-vous pas «fixé, avant Dieu même, le nombre de vos enfants» ?

Avez-vous toujours observé dans vos rapports la modestie et la réserve qui convient à des chrétiens ?

(Il peut se commettre contre la chasteté conjugale d'autres péchés que les époux doivent accuser avec soin)

Avez-vous eu les uns pour les autres une affection, un respect et des égards réciproques ?

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«La plus grande préoccupation des pères et mères doit être de travailler à sauver les âmes de leurs enfants ; ils n'ont point d'ouvrage qui doive passer avant celui-là. En vain emploieraient-ils leur vie à faire pénitence, à pleurer leurs fautes, à distribuer leur bien aux pauvres, s'ils ont le malheur de négliger le salut de leurs enfants, tout est perdu pour eux».

Parents, élevez-vous chrétiennement vos enfants ?

Leur apprenez-vous leurs prières ?

Les leur faites-vous réciter ?

Les instruisez-vous vous-mêmes et veillez-vous à les faire instruire des vérités de la foi et des devoirs de la vie chrétienne ?

Préférez-vous pour eux les écoles libres ? Êtes-vous convaincu qu'ayant le choix, vous n'avez pas le droit de les confier aux écoles laïques ?

Les envoyez-vous aux offices, au catéchisme ?

Veillez-vous sur leur conduite et sur leurs fréquentations ?

Les empêchez-vous d'aller aux bals, aux danses, aux cinémas déshonnêtes ?

Les reprenez-vous avec fermeté ? Les corrigez-vous au besoin ?

Du SAINT CURÉ D'ARS :

«Les maîtres doivent prendre les mêmes soins de leurs domestiques que de leurs enfants, en se rappelant ce que dit saint Paul : que s'ils n'ont pas soin de leurs domestiques, ils sont pires que des païens, et ils seront punis plus sévèrement au jour du jugement».

Maîtres et maîtresses, faites-vous observer dans vos maisons la loi de Dieu et les commandements de l'Église ?

Garde-t-on l'abstinence chez vous ?

Faites-vous le possible pour que vos domestiques soient instruits de la religion, fréquentent les sacrements et les offices et qu'ils se conduisent en bons chrétiens ?

Faites-vous la prière en commun le soir ?

RÉFLEXIONS POUR S'EXCITER A LA CONTRITION TIRÉES DU SAINT CURÉ D'ARS

SUR L'ENFER.

Le péché est le bourreau du bon Dieu et l'assassin de l'âme. C'est lui qui nous arrache du Ciel pour nous précipiter en enfer. Et nous l'aimons ! ... Quelle folie ! ... Si on y pensait, on aurait une si vive horreur du péché, qu'on ne pourrait pas le commettre.

N'est-ce pas une vraie folie que de pouvoir goûter dès cette vie les joies du Ciel en s'unissant à Dieu par l'amour et de vouloir se rendre digne de l'enfer en se liant avec le démon ? ... On ne peut pas assez comprendre cette folie. On ne peut pas assez la pleurer ! ... Il semble que les pauvres pécheurs ne veulent pas attendre la sentence qui les condamnera à la société du démon ; ils s'y condamnent eux-mêmes.

Mes enfants, si vous voyiez un homme dresser un grand bûcher, entasser des fagots les uns sur les autres, et que, lui demandant ce qu'il fait, il vous répondît : «Je prépare le feu qui doit me brûler» que penseriez vous ? Si vous voyiez ce même homme approcher la flamme du bûcher, et, quand il est allumé, se précipiter dedans... que diriez-vous ? ...

En commettant le péché, c'est ainsi que nous faisons. Ce n'est pas Dieu qui nous jette en enfer, c'est nous qui nous y jetons par nos péchés. Le damné dira : «j'ai perdu Dieu, mon âme et le Ciel ; c'est par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute ! ... Il s'élèvera du brasier pour y retomber... Il sentira toujours le besoin de s'élever, parce qu'il était créé pour Dieu, le plus grand, le plus haut des êtres, le TRÈS-HAUT... comme un oiseau dans un appartement vole jusqu'au plancher et retombe... La justice de Dieu est le plancher qui arrête les damnés.

Penser qu'on est maudit ! maudit de Dieu ! ... ça fait trembler... Maudit de Dieu ! et pourquoi ? Pour un blasphème, pour une mauvaise pensée, pour une bouteille de vin, pour deux minutes de plaisir ! ... Pour deux minutes de plaisir perdre Dieu, son âme, le ciel, pour toujours !...

Mon Dieu, mon Dieu ! ayez pitié de moi.

Acte de contrition, acte de charité.

SUR LE CIEL.

O beau Ciel, qui ne vous aimerait, puisque tant de biens sont renfermés en vous ! Et la vue du Fils de Dieu qui se manifeste dans tout l'éclat de Sa gloire, de Sa beauté et de Ses perfections ; et la vue de la croix placée radieuse au milieu de la cour céleste pour exciter l'amour et la reconnaissance des élus ; et la vue des saints dont les splendeurs nous tiendront dans un continuel ravissement ; et les admirables cantiques des anges ; et l'amour divin qui embrasera nos cœurs, qui leur fera ressentir une telle ivresse de douceur, qu'ils seront hors d'eux-mêmes et ne pourront plus distinguer s'ils vivent encore ou s'ils se changent en amour ; et l'assurance que ces délices, que ces torrents de bonheur, ces chastes plaisirs, ne finiront jamais, que rien ne pourra nous les ravir ni les diminuer ; et la certitude qu'ils sont la récompense des vertus que nous aurons pratiquées et des pénitences que nous aurons faites ! O mon Dieu, mon Dieu, que de biens pour si peu de chose ! O beau ciel, ô belle demeure ! quand te verrons-nous ? O bonheur permanent, qui te goûtera un jour ? Celui-là seul qui aura persévéré ici-bas dans la grâce de Dieu, ou qui, ayant péché, aura fait pénitence, car rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieus.

Mon Dieu, ayez pitié de moi, pardonnez-moi !

Acte de contrition, acte de charité.

SUR LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR

Quand nous offensons le bon Dieu, si nous regardions notre crucifix, nous entendrions Notre-Seigneur nous dire au fond de l'âme : «Tu veux donc aussi te mettre du côté de mes ennemis ? Tu veux donc me crucifier de nouveau ?»

Jetons les yeux sur Notre-Seigneur attaché à la croix, et disons-nous : «Voilà ce qu'il en a coûté à mon Sauveur pour réparer l'injure que mes péchés ont faite au bon Dieu ! ... Un Dieu qui descend sur la terre pour être victime de nos péchés, un Dieu qui souffre, un Dieu qui meurt, un Dieu qui endure tous les tourments, parce qu'Il a voulu porter le poids de nos crimes ! ...

A la vue de la croix, comprenons la malice du péché et la haine que nous devons en avoir. Rentrons en nous-mêmes ; voyons ce que nous avons à faire pour réparer notre pauvre vie».

Acte de contrition. Je vous salue Marie.

Cœur Sacré de Jésus, je me confie en vous ! Mon Jésus, miséricorde.

EXERCICE DU CHEMIN DE LA CROIX

I^e STATION JÉSUS-CHRIST EST CONDAMNÉ A MORT

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Jésus-Christ. Mon enfant, J'ai parcouru pendant trois ans la Judée et la Galilée ; J'ai consolé les affligés, guéri les malades, prêché l'Evangile ; J'ai fait du bien à tous. Et maintenant les juifs en fureur supplient Pilate de Me condamner à mort. Pilate obéit et Me livre aux bourreaux.

Le Fidèle. Que les juifs sont ingrats et méchants !

Jésus-Christ. Ils le sont en effet. Mais sais-tu, mon enfant, pourquoi Je permets qu'ils demandent Ma mort ? Parce que tu as péché. Si Je le voulais, Je pourrais briser Mes liens et redevenir libre. J'aime mieux mourir pour te délivrer de l'enfer.

Le Fidèle. O Jésus, vous êtes la bonté infinie ! C'est moi qui Vous ai offensé, et c'est Vous qui souffrez pour mériter mon pardon ! Accordez-moi la grâce de détester mes péchés de tout mon cœur et de les pleurer toute ma vie.

Notre Père, qui êtes aux cieux - Je vous salue Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

II^e STATION JESUS-CHRIST EST CHARGÉ DE SA CROIX

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons

R. Parce que vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Jésus-Christ. Mon enfant j'ai déjà les épaules meurtries et ensanglantées, et les juifs Me commandent encore de porter une lourde croix.

Je l'accepte avec douceur : reçois de même sans te plaindre tous les maux que tu auras à endurer.

Le Fidèle. O Jésus, Vous êtes innocent et je suis pécheur, c'est moi seul qui devrais souffrir. Donnez-moi donc la force de supporter patiemment les peines de cette vie, le courage de faire pénitence de mes fautes et le bonheur de Vous voir dans le ciel.

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

III^e STATION JÉSUS-CHRIST TOMBE POUR LA PREMIÈRE FOIS

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Jésus-Christ. Mon enfant, Je suis tombé par terre. Pendant la flagellation et le couronnement d'épines, J'ai perdu beaucoup de sang ; Je suis faible et Ma croix est lourde : Je ne puis plus marcher. Et regarde! En M'aidant à Me relever, les bourreaux M'insultent et Me maltraitent.

Je suis tombé, parce que tu ne te corriges pas. J'expie tes mauvaises habitudes.

Veux-tu mon enfant, M'aider à Me relever et diminuer Mes douleurs ? Prends la résolution de confesser tous tes péchés avec une vraie contrition, d'éviter les occasions dangereuses, et de vivre plus chrétiennement à l'avenir.

Le Fidèle. Je vous le promets, ô Jésus. Mais ma faiblesse est grande, je ne puis seul résister aux tentations. Si Vous ne me soutenez, je Vous offenserai encore. Donnez-moi Votre grâce, ô mon Dieu, convertissez-moi et sauvez-moi.

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

IV^e STATION JÉSUS-CHRIST RENCONTRE SA SAINTE MÈRE

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Jésus-Christ. Mon enfant, J'ai le cœur navré de douleur. Ma mère, Ma bonne mère est là... les bourreaux M'accablent d'injures et Me traînent inhumainement : elle le voit, et son affliction est immense. Elle voudrait Me délivrer ; mais elle t'aime, elle sait qu'il faut que Je souffre et que Je meure pour te racheter ; elle Me suivra donc jusque sur le calvaire.

Le Fidèle. O Jésus, ô Marie, pardon ! Votre tristesse me fait pitié ! Ne permettez pas je me sépare jamais de Vous. Que les méchants se moquent de moi et me persécutent pour m'exciter à pécher : je Vous servirai et Vous aimerai jusqu'à mon dernier soupir, et je saurai tout souffrir pour Vous rester fidèle.

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

V^e STATION SIMON LE CYRÉEN AIDE JÉSUS-CHRIST A PORTER SA CROIX

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Jésus-Christ. Mon enfant, c'est Moi qui ai créé le Monde ; Je suis le Dieu puissant et fort. Je pourrais seul porter Ma croix jusqu'au Calvaire. Mais Je permets à un homme de M'aider pour t'enseigner à souffrir avec Moi.

Le Fidèle. O Jésus, je Vous bénis ! souffrir pour Vous sera toute ma joie ! Les contrariétés, la maladie, le travail, l'obéissance, je veux tout aimer afin de Vous plaire, ô mon Dieu. Donnez-moi, je Vous en supplie, une soif chaque jour, plus grande de mortifications et de souffrance

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

VI^e STATION UNE FEMME PIEUSE ESSUIE LA FACE DE JÉSUS-CHRIST

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Jésus-Christ. Mon enfant, vois-tu cette femme qui traverse la foule des soldats ? Elle ne craint rien, parce qu'elle M'aime. Elle M'a aperçu tout couvert de crachats, de poussière, de sueur et de sang, aussitôt elle s'est approchée pour M'essuyer le visage et Me consoler. Mon enfant veux-tu l'imiter ?

Le Fidèle. Oui, ô Jésus, je le veux. Mon Dieu ! qui Vous reconnaîtrait? Vous, la beauté infinie, Vous que les anges contemplant avec une indicible joie, Vous avez la face meurtrie et souillée, Vous êtes devenu semblable à un lépreux, à un ver de terre ! Et ce sont mes péchés qui Vous ont ainsi défiguré ! Que ferai-je donc, ô mon Dieu ? Je Vous supplierai de me pardonner toutes mes offenses, de m'en donner une vraie contrition, d'embraser mon cœur de Votre saint amour : par mes exemples et mes conseils j'exciterai le prochain à Vous servir avec fidélité, je prierai pour la conversion des pécheurs. Mon Jésus, que tous les hommes Vous connaissent, Vous adorent, Vous aiment, et Vous consolent des outrages que Vous avez endurés pour nous racheter

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

VII^e STATION JÉSUS-CHRIST TOMBE POUR LA SECONDE FOIS

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix

Jésus-Christ. Mon enfant, Je suis tombé une seconde fois ; Ma couronne d'épines s'est enfoncée dans Ma tête et les soldats M'outragent et Me frappent encore. Je souffre, parce que Je t'aime infiniment.

Si tu M'as souvent offensé, viens Me demander pardon. Je souffre pour effacer tes péchés.

Si tu as des peines, ne te décourage pas ; il faut souffrir pour mériter le ciel.

Le Fidèle. O Jésus, mes fautes sont nombreuses, mais j'en ai un véritable regret. Vous êtes la miséricorde et la bonté même. J'espère fermement que Vous me pardonnez. Faites-moi la grâce de mourir plutôt que de Vous offenser désormais.

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

VIII^e STATION. JÉSUS-CHRIST CONSOLE LES FILLES D'ISRAËL QUI LE SUIVENT

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Le Fidèle. O Jésus, que Vous êtes bon ! Les filles de Jérusalem qui Vous suivent, ont compassion de Vous, elles pleurent, et Vous oubliez Vos souffrances pour les consoler.

Jésus-Christ. Mon enfant, pleure tes péchés, fais pénitence, pratique courageusement tes devoirs et Je te remplirai aussi le cœur de consolation et de joie. Ceux qui ne M'aiment point ne peuvent être heureux, ni en cette vie ni en l'autre.

Le Fidèle. Seigneur, je Vous obéirai. Trop longtemps j'ai cherché le bonheur loin de Vous. Je veux dès aujourd'hui être pieux, humble, doux et chaste, pour jouir de Votre amitié et mériter de Vous contempler dans la gloire du paradis.

Notre père - Je vous salue, Marie- Gloire au Père

Ayez pitié de nous Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

IX^e STATION JÉSUS-CHRIST TOMBE UNE TROISIÈME FOIS

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Jésus-Christ. Oh ! que les hommes sont ingrats et méchants ! Pour eux J'ai été flagellé et couronné d'épines, pour eux Je porte cette lourde croix et bientôt J'y serai cloué ; pour eux J'ai enduré toutes les injures, et ils ne M'aiment pas ! Je souffre horriblement pour leur mériter le ciel, et cependant, Je le sais, beaucoup iront en enfer ! Mon âme est profondément triste, Je n'ai plus de forces ; c'est pourquoi Je tombe sous Ma croix une troisième fois.

Le Fidèle. O mon Jésus ! mille fois pardon ! C'est moi qui suis cet ingrat, moi qui Vous ai si souvent offensé, moi qui Vous ai si peu aimé. Mon Dieu, pardon ! Que de fois, en effet, je Vous ai gravement désobéi et j'ai mérité l'enfer. Si j'étais mort après mon péché, je

brûlerais dans les flammes éternelles et je serais à jamais séparé de Vous. Mon Dieu, merci de m'avoir conservé la vie, merci de m'avoir pardonné ! Non, Vous n'aurez pas inutilement souffert pour moi ! Car, avec le secours de votre grâce, ô mon Dieu, je veux Vous servir, Vous aimer, Vous bénir toujours sur la terre afin de Vous posséder dans le ciel.

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

X^e STATION JÉSUS-CHRIST EST DÉPOUILLÉ DE SES HABITS

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Jésus-Christ. Vois, Mon enfant, combien Je souffre ! Mes habits se sont collés contre Ma chair meurtrie, et les bourreaux Me les arrachent violemment. Toutes mes plaies se rouvrent et le sang coule avec abondance.

Je souffre ainsi, parce que tu as perdu la grâce en commettant le péché mortel.

Je souffre pour que Dieu te pardonne et que ton âme redevienne pure.

Je souffre en silence pour t'apprendre à ne jamais murmurer.

Le Fidèle. O Jésus ! Merci de tant d'amour ! Quel malheur a été le mien ! J'avais la grâce sanctifiante, mon âme était belle et semblable à Vous, les Anges la saluaient comme leur sœur, la Sainte Trinité habitait en elle avec délices, j'étais Votre enfant bien-aimé, j'avais le droit de Vous voir dans le paradis. J'ai péché, et aussitôt j'ai tout perdu..., la grâce, l'innocence, Votre amitié, le ciel. Mon Dieu, j'ai honte et je pleure ! Et pour me rendre tous ces biens, ô Jésus, il faut que Vous Vous laissiez encore dépouiller de Vos vêtements. Faites-moi la grâce en recevant l'absolution, de me rappeler ce que Vous avez souffert pour me la mériter et de ne plus Vous offenser mortellement.

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

XI^e STATION JÉSUS-CHRIST EST CLOUÉ SUR LA CROIX

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Jésus-Christ. Regarde Mon enfant : Je suis étendu sur la Croix ; les bourreaux Me demandent Mes mains, Je les tends ; Mes pieds, Je les donne. Ils y enfoncent de gros clous avec le marteau. En même temps, Ma chair se déchire, Mes os se froissent, Mes nerfs se rompent, Mes veines se brisent, et Je suis dévoré de la soif la plus ardente. C'est pour expier tes désobéissances et celles de tous les hommes que Je souffre ainsi.

Le Fidèle. O Jésus ! que Vous êtes bon et que je suis misérable ! Moi, pauvre créature, j'ai tant de peine à me soumettre à Vos volontés adorables, j'obéis si lentement et de si mauvaise humeur ! Et Vous, souverain Maître du ciel et de la terre, on Vous demande Vos pieds et Vos mains pour les percer, et Vous les donnez librement, sans résistance, et, pendant trois heures, Vous restez cloué à la croix, parce que c'est la volonté de Votre Père. Quelle leçon mon Dieu ! je la comprends : celui qui n'obéit point ne peut être Votre disciple ni espérer aller au ciel, et il a fallu l'obéissance d'un Dieu pour expier toutes nos révoltes. O Jésus, pardon ! je prends la résolution de Vous obéir toujours promptement et avec joie, afin de Vous ressembler et de Vous plaire.

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

XII^e STATION JÉSUS CHRIST MEURT SUR LA CROIX

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Jésus-Christ. Me voilà crucifié entre deux voleurs. Ecoute, Mon enfant, Mes dernières recommandations :

Je demande à Mon Père le pardon de Mes bourreaux : pardonne de même à ceux qui t'offenseront.

Je confie ma mère à saint Jean : aie toujours bien soin de la tienne.

Mais Je veux que Marie soit aussi ta mère : honore-la et prie-la tous les jours de ta vie.

Je promets le paradis au bon larron : aie confiance tes péchés sont nombreux, mais Je te pardonne si tu te repens sincèrement. J'ai les pieds attachés pour t'attendre ; les bras étendus pour te recevoir ; la tête penchée pour donner le baiser de paix et de réconciliation ; bientôt Mon côté sera ouvert et Mon cœur blessé pour répandre sur toi toutes mes grâces. Ne crains rien, tu seras sauvé.

Et maintenant Je meurs. Ne M'oublie pas, Mon enfant, aime toujours ton Sauveur et ton Dieu.

Le Fidèle. O Jésus ! mon amour ! Vous mourez pour moi, je veux vivre et mourir pour Vous ; toujours je me souviendrai des paroles que Vous m'avez dites sur la croix.

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

XIII^e STATION JÉSUS-CHRIST EST DESCENDU DE LA CROIX ET REMIS A SA MÈRE

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Le Fidèle. O ma mère ! combien grande est votre affliction ! Vous contemplez entre vos bras Jésus, votre cher Fils : Son visage est pâle, sanglant et défiguré, Ses yeux sont éteints, Sa bouche est fermée ; Son côté ouvert ; Ses pieds et Ses mains sont percés. Vous le regardez, et votre âme se remplit de tristesse.

O ma mère ! C'est parce que j'ai offensé Dieu, que Jésus-Christ est mort et que vous souffrez si cruellement. Pardon, ô mère chérie ! je déteste souverainement mes fautes, et je veux vous aimer toujours, vous et votre divin Fils.

Notre Père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en paix.

XIV^e STATION JÉSUS-CHRIST EST MIS DANS LE SÉPULCRE

V. Nous Vous adorons, ô Jésus, et nous Vous bénissons.

R. Parce que Vous avez racheté le monde par Votre sainte Croix.

Le Fidèle. Corps sacré de mon Sauveur, je Vous adore. On Vous met dans un sépulcre ; je veux m'y cacher avec Vous. Que les hommes m'oublient et me méprisent, j'y consens.

Quand je travaillerai, quand je me mortifierai, quand je ferai mon devoir, Vous seul, peut-être, le verrez et en serez content : cela me suffit et me réjouit.

Pour vivre et ressusciter avec Vous, il faudra me corriger de mes défauts, résister à mes passions, mourir à moi-même : je suis prêt, ô mon Dieu.

Vous avez voulu être placé dans un sépulcre neuf : donnez-moi, Jésus, un cœur nouveau, un cœur pur, un cœur orné de toutes les vertus, afin de Vous recevoir dignement dans la Sainte Eucharistie.

O Jésus, réglez en moi, maintenant et toujours.

Ainsi soit-il.

Notre père - Je vous salue, Marie - Gloire au Père.

Ayez, pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Que par la miséricorde de Dieu les âmes des fidèles trépassés reposent en Paix.

INVOCATIONS A SAINT JEAN-MARIE VIANNEY, CURÉ D'ARS

Saint Jean-Marie Vianney, prévenu de la grâce dès votre enfance, priez pour nous modèle de piété filiale, dévot serviteur du cœur immaculé de Marie, lys de pureté, vaillant imitateur des souffrances du Christ, abîme d'humilité, séraphin dans la prière, fidèle adorateur du Très Saint Sacrement, amant de la sainte pauvreté, tendre ami des pauvres, pénétré de la crainte des jugements de Dieu, fortifié par les visions divines, tourmenté par l'enfer, modèle des vertus sacerdotales, pasteur ferme et prudent, dévoré de zèle, assidu au chevet des malades,	catéchiste infatigable, prédicateur aux paroles de flamme, apôtre de la sanctification du dimanche, qui avez restauré la vie chrétienne dans les familles, sage directeur des âmes, doué de l'esprit de conseil, éclairé de célestes lumières, redouté du démon, compatissant à toutes les misères, providence des orphelins, favorisé du don des miracles, qui avez réconcilié tant de pécheurs avec Dieu, qui avez affermi tant de justes dans le bien, qui avez goûté les délices de la mort, qui jouissez de la gloire du ciel, secourable à tous ceux qui vous invoquent, patron du clergé de France, patron de tous les curés de l'univers,
--	--

V. Priez pour nous, saint Jean-Marie Vianney

R. Afin que nous soyons dignes des promesses de Jésus-Christ.

ORAISON

Dieu tout-puissant et miséricordieux qui avez rendu saint Jean-Marie admirable par son zèle pastoral et par son constant amour de la prière et de la pénitence, faites-nous la grâce, nous vous en supplions, de gagner au Christ, à son exemple et par son intercession, les âmes de nos frères et de parvenir avec eux à la gloire éternelle. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE	1
-----------------	---

Le Saint Curé d'Ars confesseur	
§ I Son assiduité au confessionnal	
§ II Son union à Dieu	
§ III Sa sévérité et sa fermeté	2
§ IV Sa bonté	3
§ V Son discernement des esprits	5
§ VI Sa brièveté	6
§ VII Sa science	7
§ VIII Sa méthode de direction	8
§ IX Les retraites	9
DEUXIÈME PARTIE	10
Doctrine du Saint Curé d'Ars sur le Sacrement de Pénitence	
Art. I ^{er} . LE SACREMENT DE PÉNITENCE	
Ses effets	
Son institution, sa nécessité	
Bonté de N-S. dans l'institution du sacrement de Pénitence	
Quand il faut recevoir le sacrement de Pénitence ?	11
Obstacles à la réception du sacrement de Pénitence	
Art. II. PARTIES DU SACREMENT DE PÉNITENCE	
§ 1. De la contrition :	
Qu'est-ce que la contrition ?	
Sa nécessité	
Qualités de la contrition	12
Comment obtenir la contrition ?	13
§ II. Du bon propos :	
Qu'est-ce que le bon propos ?	
Sa nécessité	
Marques du bon propos	
§ III. De la confession. Ses qualités.	14
Qu'est-ce que la confession ?	
Elle doit être humble	
Elle doit être simple	
Elle doit être prudente	
Elle doit être entière	
§. IV. De l'examen de conscience.	
Son importance	16
Manière de le faire	
Matière de l'examen	
§. V. De l'absolution.	17
Quand le prêtre doit différer ou refuser l'absolution ?	18
§. VI. De la satisfaction.	
Réparation que l'on doit à Dieu	19
La pénitence sacramentelle	
Pénitences volontaires	
Réparations que l'on doit au prochain	20
Art. III. LES CONFESSIONS NULLES ET SACRILÈGES.	
§ I. Ceux qui font de mauvaises confessions	
§ II. Confession générale, moyen de réparer les mauvaises confessions	22
EXAMEN DE CONSCIENCE	
RÉFLEXIONS POUR S'EXCITER A LA CONTRITION	23
EXERCICE DU CHEMIN DE LA CROIX	27
	28